



L'AVANTURIER DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

1897-1945

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1945

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



LABELLE

JOLIETTE, VENDREDI, 14 DECEMBRE 1945

49e ANNEE — No 48

Sur le Pont de la Régent

On a fêté royalement hier les vétérans de Saint-Jérôme, par de grandes fêtes religieuses et civiles spécialement organisées en leur honneur.

Dimanche prochain, fête annuelle des enfants à l'occasion de la Noël. Elle donnera, comme à l'habitude, libre cours à l'enthousiasme des petits. Beaux moments pour les parents, souvenirs ineffaçables pour les enfants.

Un syndicat a été formé en vue de tenir la route ouverte entre Saint-Jérôme et Saint-Jovite. On avait cru un certain moment que le gouvernement provincial assumerait cet entretien. Il n'en est rien. Il faut donc s'atteler à la besogne. C'est ce qu'on fait à Sainte-Agathe.

La rumeur veut que le gouvernement provincial construise un hôpital à Saint-Jérôme. Le coût en serait assumé à la fois par le gouvernement provincial, la ville de Saint-Jérôme, et une demande de collaboration serait faite au Conseil de comté.

Le comté de Terrebonne vient de perdre en Mgr Bazinet un membre du clergé dont le nom était connu de toute la province.

D'après les nouvelles que nous avons, les hôtels de nos Laurentides feront cet hiver la plus grosse saison de leur existence. Nous nous en réjouissons largement.

A la prochaine session provinciale, le gouvernement de M. Duplessis ramènerait en scène la fameuse taxe de luxe mais sous une autre forme. Belle perspective pour 1946!

Dans dix jours, ce sera Noël!

Vos achats des fêtes, les avez-vous faits?

Si non, n'attendez plus. Achetez vite. Achetez à bonne heure. Et soyez satisfaits.

Que le marchand local ait une petite place dans vos intentions...

N'oubliez pas votre obole au Timbre de Noël! C'est peu, et ça peut faire tant de bonheur!

Il fallait bien que décembre nous donnât des routes à faire frissonner les automobiles, et des trottoirs à faire chavirer les piétons...

Où sont donc les gros froids des décembres d'antan? Les plus âgés disent qu'ils viennent toujours dans la pleine lune. Alors, la fin de semaine serait froide, et la semaine prochaine donc! Mais attendons! Il y a tant de bisbille dans les usines de Mère Température...

Il ne faudrait pas que nos demandes au Père Noël soient exagérées... sans quoi nous l'exposerions à faire du marché noir.

Un de nos confrères écrit, non sans raisons valables, que les accusés de Nuremberg garderont leur morgue... jusqu'à la morgue!

Normalement à un monde en guerre, doit succéder un monde en paix. Il est à se demander si ça ne sera pas plutôt un monde en... grève!

Les permis de construction ont été abolis. Ce qui veut dire que tout individu pourra construire sa maison, comme bon lui semblera... Dans ce domaine, le contrôleur avait des manies qui ne plaisaient pas à tout le monde, loin de là!

La session fédérale, semble-t-il, ne finira pas cette semaine. Les Créditistes font des discours, pour expliquer leur système monétaire, vous savez l'affaire des dividendes, jamais payés! Mais, comme on dit dans le grand monde, il y a bien des députés qui ont fait leurs valises!

LE TIMBRE DE NOEL

Notre journal s'est toujours fait un devoir d'appuyer les campagnes du Timbre de Noël. Cette campagne, qui a lieu tous les mois de décembre, est destinée à recueillir des fonds pour combattre la tuberculose.

Le comité, créé dans notre région à cet effet, a commencé déjà à faire parvenir des enveloppes contenant un certain nombre de timbres, et le public est demandé de souscrire largement à cette oeuvre si humaine et si philanthropique.

L'argent recueilli par cette campagne sert à la protection de l'enfance contre la menace si terrible de la tuberculose, permet l'envoi dans des camps d'été de plusieurs centaines d'enfants à la constitution fragile, la distribution de lait dans les écoles, l'achat d'huile de foie de morue pour des centaines d'enfants de familles pauvres, etc.

Les sommes recueillies dans le passé ont rendu de très grands services à la jeunesse, et les résultats se sont faits sentir très largement. On anticipe un autre succès, cette année, et la collaboration de tout le public est demandée. Il n'est personne qui ne puisse, alors que pour la période des fêtes beaucoup d'argent a été mis de côté, prendre quelques dollars et les verser à l'oeuvre des Timbres de Noël. C'est un très beau geste de charité et de sens social. Nous invitons toutes les familles à l'accomplir, avec d'autant plus de plaisir que la période des fêtes incite tous et chacun à créer de la joie.

LIONEL BERTRAND, M. P.

ACHETONS CHEZ-NOUS ET A BONNE HEURE

Tous les ans, notre journal, à l'occasion des fêtes, fait cette suggestion à ses lecteurs. Dans moins d'une dizaine de jours, ce sera Noël, et un peu plus de deux semaines nous séparent de la fête du Jour de l'An. Cette période des fêtes, déjà ouverte mais qui se poursuivra d'une façon plus intensive de jour en jour, est le motif et la raison de nombreux achats. Il importe donc de grouper ici quelques suggestions d'ordre pratique.

Bien que la guerre soit terminée, nombre de marchandises n'ont pu être fabriquées qu'en quantités fort limitées, et certaines autres demeurent encore introuvables. C'est donc dire que par cette fin de 1945, tout autant que par les fins des années dernières, des centaines de clients demanderont le même article. La suggestion d'acheter à bonne heure mérite encore d'être faite. Les premiers arrivés sont les premiers servis; les premiers arrivés sont également les mieux servis.

La suggestion d'acheter rapidement vaut également son pesant d'or. Avant la guerre, on pouvait se payer le luxe de visiter les magasins, de voir les marchandises, de revenir ensuite dans celui de son choix. La personne qui agissait de la sorte, par cette fin d'année, s'exposait largement à des déceptions. Un magazine américain conseillait dernièrement à ses lecteurs de dresser une liste des objets à acheter, et de faire une tournée durant l'assaut des magasins aux fins de trouver dans la même journée, si possible, tous les articles désirés. Il est clair que c'est là le meilleur moyen. Il n'est pas moins clair qu'il sera impossible de trouver exactement selon tous ses desirs; alors, acheter rapidement et s'accommoder le mieux possible deviennent d'une impérieuse nécessité.

Acheter chez nous tout ce qu'on peut y trouver, voilà une troisième suggestion qu'il n'est pas à écarter. Il est assez curieux de noter que le marchand local est souvent mieux favorisé que celui des grandes villes, pour cette simple raison que sa quotité de marchandises s'enlève moins rapidement. Nous publions cette semaine des annonces de marchands locaux. Ils offrent une série de cadeaux utiles et pratiques, aptes à convenir à toutes les bourses et à solutionner les problèmes des présents à donner. Vous n'avez qu'à jeter un coup d'oeil sur ces annonces. D'ailleurs il vous est toujours loisible de faire avant d'aller ailleurs la visite des magasins de votre ville, et de vous rendre compte de ce qu'ils peuvent vous offrir. Nombre d'articles portent des prix fixes, que vous les achetiez à Montréal ou ici. En achetant dans votre ville, vous évitez la taxe municipale, les frais de voyages, et les ennuis que causent indubitablement le voyage sur des routes parfois dangereuses, dans une circulation intense, sans compter les fatigues.

Le marchand local a droit aussi à notre encouragement. Il vit avec nous, partage les mêmes charges municipales, scolaires et sociales. Il emploie des employés de l'endroit. Il paie des salaires qui restent dans la localité. Il fait aussi souvent crédit. De par sa position, il est fréquemment appelé à souscrire à toutes les oeuvres publiques, quel qu'en soit le domaine.

Voici quelques notes rédigées bien à la hâte, à une époque où le travail du journaliste est particulièrement abondant. Elles rappelleront cependant aux lecteurs l'importance qu'il y a à acheter à bonne heure, de faire rapidement ses achats, et le plus possible de favoriser le marchand local. Les fêtes qui marqueront la fin de 1945 et l'aube de 1946 seront plus joyeuses que par le passé; la guerre est finie, et graduellement nous revenons à la stabilité de l'avant-guerre. Préparons-nous à ces célébrations intimes dès cette fin de semaine-ci et dès le début de la semaine prochaine; c'est encore un moyen de se préparer à les vivre plus joyeusement.

LIONEL BERTRAND, M. P.

M. LE CHANOINE DUBOIS PARLE DES MISSIONS CANADIENNES DE 1800 A 1900

M. le chanoine Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, a donné, au début de la semaine, dans le sous-basement de l'église, son 8ième cours sur "Trois siècles de l'Eglise canadienne". C'est l'avant-dernier d'une série de neuf. M. Dubois a parlé de l'oeuvre des missions dans l'Ouest, dans l'Ontario, à l'étranger. C'est des pages et des pages d'histoire que le distingué conférencier a résumées en un cours que les assistants ont vivement apprécié. Nous le résumons:

1. — DANS L'OUEST:

Voyage long et périlleux de Montréal au fort Garry. En canot, à pieds ou en charriots à bœufs. En 1818, premiers apôtres, Norbert Provencher et Sévère Dumoulin. En 1822, Provencher auxiliaire de l'ouest, dans l'Oregon, à l'étranger. C'est des pages et des pages d'histoire que le distingué conférencier a résumées en un cours que les assistants ont vivement apprécié. Nous le résumons:

INQUIETUDE DU DEPUTE NICHOLSON

M. Nicholson, député C.C.F. de Mackenzie, Sask., a posé aux Communes, au début de décembre, la question suivante, qui intéresse notre comté:

— Combien a-t-on accordé de permis pour la construction d'unités de logement dans les districts: a) Mont-Tremblant, b) Ste-Adèle, c) Ste-Juste, d) Ste-Elisabeth, e) Ste-Juste, f) Ste-Elisabeth, g) Ste-Juste, h) Ste-Elisabeth, i) Ste-Juste, j) Ste-Elisabeth, k) Ste-Juste, l) Ste-Elisabeth, m) Ste-Juste, n) Ste-Elisabeth, o) Ste-Juste, p) Ste-Elisabeth, q) Ste-Juste, r) Ste-Elisabeth, s) Ste-Juste, t) Ste-Elisabeth, u) Ste-Juste, v) Ste-Elisabeth, w) Ste-Juste, x) Ste-Elisabeth, y) Ste-Juste, z) Ste-Elisabeth.

— L'hon. M. Howe, ministre des Munitions a répondu à ces questions le 3 décembre, de la façon suivante:

— La question 1: 39 dans le district de Sainte-Agathe; 27 dans le district de Sainte-Adèle; 2 dans le district de Mont-Tremblant. La seconde question: a) \$3,746; b) \$3,859; c) \$3,733. La dernière question: Le ministre a répondu comme suit: "Le ministère a reçu des rapports indiquant qu'il s'est construit des maisons sans permis dans les endroits mentionnés à la question n° 1. Ces rapports font l'objet d'enquêtes, et en attendant que le rapport de l'investigateur soit soumis, les renseignements demandés ne sont pas disponibles."

Il ressort de tout ceci — il ne faut pas de doute sur la question — que l'honorable député a été prié par quelques-uns de demander ces renseignements, probablement par un parti C.C.F. qui voyait autour de lui des constructions nouvelles, et à qui ça faisait mal. — Mais, le plus ou de toute l'histoire, c'est que le mercredi de la semaine dernière, soit le 5 décembre, l'hon. M. Howe annonçait que les restrictions sur la construction étaient entièrement levées, et qu'on pouvait dorénavant construire sans permis. Et voilà!

DERNIER COURS DE M. LE CHAN. DUBOIS

M. le chanoine Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, donnera lundi soir, à huit heures, dans la salle du sous-basement de l'église, son neuvième et dernier cours sur "Trois siècles de l'Eglise canadienne".

Ce dernier cours traitera des communautés qui se sont établies au Canada de 1800 à 1900. L'oeuvre admirable de nos communautés sera exposée par M. Dubois qui connaît profondément l'histoire religieuse de son pays. Ce dernier cours, comme tous les autres, sera certes pour les personnes qui y assisteront, une source considérable d'informations et de renseignements.

HOMMAGES A NOS VETERANS

De grandes fêtes religieuses et civiles ont eu lieu, hier, en hommage aux vétérans de la guerre 1939-1945, domiciliés à Saint-Jérôme.

Une grande messe solennelle a été célébrée dans l'église paroissiale, à laquelle assistait Son Ex. Mgr J. B. Bazinet.

Hier soir, un banquet a réuni près d'un millier de convives dans la vaste salle du Manège Militaire. Plusieurs discours ont été prononcés.

Nous donnerons la semaine prochaine un compte rendu de ces magnifiques fêtes du souvenir.

ACHAT DE TERRAIN

Les Chevaliers de Colomb ont fait l'acquisition d'un magnifique terrain, rue Labelle, sur une partie de la propriété de l'hon. Bruno Nantel, et il est question d'y ériger un bel édifice à cet endroit, dès le printemps prochain.

MAGASINS OUVERTS

Selon un règlement municipal en vigueur, les magasins de tous genres, ont droit de rester ouverts au service du public acheteur, jusqu'à dix heures du soir, à partir du 15 décembre jusqu'au 31 décembre courant.

GENERALE ASSEMBLEE

L'Assemblée générale annuelle des Chevaliers de Colomb aura lieu le troisième mercredi du mois, c'est-à-dire le 14 décembre, au lieu du quatrième comme le stipulent les règlements, à cause des Fêtes. Tous les membres sont donc instamment priés d'assister à cette importante assemblée où l'on traitera des questions d'intérêt vital, le mercredi 19 décembre prochain.

COUR DE MAGISTRAT

Il y aura un terme de la cour de magistrat, sous la présidence de Son Honneur le juge Donat Lande, à partir du 17 décembre prochain.

TEMPERATURE

La station météorologique de la Ville nous informe que, le 1er novembre, on a enregistré un froid de un degré sous zéro, et que, le 5 décembre courant, il a fait un froid de trois degrés sous zéro. L'hiver s'annonce vite et dur cette année, et le charbon coûteux et rare!

DECES DE MGR J.-B. BAZINET DE SAINTE-AGATHE

A Sainte-Agathe, mardi le 11 décembre 1945, ont eu lieu dans l'église paroissiale les funérailles de Mgr J. B. Bazinet, curé de Sainte-Agathe depuis 35 années et une des figures dominantes du clergé de notre province. Le service funèbre a été chanté par Son Excellence Mgr J. Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier, et Mgr Justus, P.D. du séminaire de Mont-Laurier, a prononcé l'oraison funèbre.

Dans le choeur, plusieurs évêques et hauts dignitaires de l'Eglise avaient pris place, dont Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. La nef était littéralement remplie, et tous les curés et les prêtres du diocèse de Mont-Laurier étaient présents. De l'avis de membres du clergé, Mgr Justus a atteint, dans son oraison funèbre, les sommets de la haute éloquence religieuse. Il a rappelé la carrière si remplie du regretté défunt, ses hautes qualités de coeur et d'esprit, sa haute charité, sa compréhension des hommes. C'est une grande perte pour le clergé de la province, et le diocèse de Mont-Laurier perd son doyen. Il était âgé de 72 ans. Il fut pendant 35 ans l'âme même de Sainte-Agathe, et les oeuvres qu'il a accomplies dans cette dernière ville ne se comptent plus.

Il était malade depuis quelques années, mais son moral lui avait fait traverser heureusement plusieurs crises cardiaques. Il ne comptait que des amis. Ces dernières semaines, le mal sembla cependant prendre de l'emprise, et vendredi dernier, entouré des siens, il rendait son âme à Dieu. L'hon. Athanase David était à son chevet.

Le défunt curé de Sainte-Agathe est né le 25 novembre 1873 à St-Isidore, comté de Prescott, d'une famille de cultivateurs. Il fit ses cours classiques au collège de Rigou et sa théologie au Grand Séminaire d'Ottawa. Ordonné prêtre par Mgr Dubail, le 12 juin 1897, il débuta dans le ministère comme vicaire à Saint-Philippe d'Argenteuil. L'année suivante il était nommé vicaire à Sainte-Anne d'Ottawa, poste qu'il occupa jusqu'en mai 1901. Choisi pour fonder la paroisse de Plaisance, il l'organisa avec un succès remarquable.

Dix ans plus tard, soit en 1911, il était nommé curé de Sainte-Agathe, à la mort de M. l'abbé L. A. Corbeil, Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, le nommait à ce poste important, à l'âge de 37 ans. Déjà la personnalité de Mgr Bazinet s'était imposée à l'attention des autorités religieuses.

Pendant ses dix années de ministère à Ottawa, Mgr Bazinet laissa des traces de sa brillante personnalité au journal de langue française "Le Droit" d'Ottawa.

Dans toute sa conduite, transparaissait ce qu'on est convenu d'appeler en spiritualité l'inquiétude des âmes. On lui attribue une centaine de conversions, dont celle de deux juifs et d'un ministre protestant. Son âme d'apôtre se révèle encore dans la fondation du foyer Notre-Dame pour les retraites fermées, et de différentes associations pieuses.

On se rappelle son intervention dans des causes judiciaires très sérieuses, ses campagnes sur la tempérance et la question juive, ses travaux pour l'unité Sainte-Agathe-des-Monts et pour l'éducation des jeunes.

Les malades, les pauvres et les enfants: ce sont les trois amours de sa vie, comme il le disait souvent lui-même. Nous avons le témoignage ému de milliers de malades qu'il visitait chaque semaine à domicile ou dans les sanatoria publics et privés, ou encore à l'hôpital de la Providence, qu'il allait de lui-même. Les pauvres connaissaient bien le chemin du presbytère. N'est-ce pas pour eux qu'il organisait la guignolée, et qu'il établissait la Société Sainte-Elisabeth? On pourrait mentionner entre autres oeuvres destinées aux jeunes, la construction de son collège du Sacré-Coeur et la fondation de son association de l'aide à la jeunesse.

Citons en passant quelques traits de sa charité sociale: il fait figure de bon père dans le jour triste de la grippe espagnole, du sinistre de 1923 et des deux guerres. Missionnaire agricole pendant 20 ans, il établit à Sainte-Agathe une ferme de démonstration et d'élevage, sous la direction de ministère de l'Agriculture. Il y fonde une société coopérative agricole, Mgr Bazinet était aussi un moraliste: il a été le chancelier suprême de l'Union Saint-Joseph du Canada de 1908 à 1911. On lui doit la caisse populaire Desjardins de Sainte-Agathe-des-Monts.

Il laisse pour le pleurer tous ses paroissiens qui le vénéraient, une multitude d'amis, un frère prêtre M. l'abbé André Bazinet curé de Saint-Philippe d'Argenteuil, un soeur, Rose Anna (Mme Palmi Quenel), un grand nombre de nièces et de neveux des familles Quenel, Cloutier, Gratton, Duval, Sylvestre, Murrant, Bazinet et Leroux.

Mgr Bazinet est une grande perte pour le clergé de la province et le diocèse de Mont-Laurier. Les curés des environs perdent en lui un très grand protecteur. Sainte-Agathe se sentira vivement de sa disparition car Mgr Bazinet s'était identifié avec le développement de cette populaire ville des Laurentides. Aussi est-ce toute la population qui est venue lui rendre un dernier hommage de gratitude, de reconnaissance et d'amitié. Mgr Bazinet repose dans le cimetière local, au milieu de tant de paroissiens qu'il a aimés et qu'il a conduits lui-même au grand repos.

Notre directeur avait pour Mgr Bazinet une très grande admiration. Bien des fois l'occasion lui a été donnée de converser familièrement avec lui. C'était un savant, un lettré, un dilettante. Il avait le mot juste, l'expression qui ravit, et dans ses paroles toujours cette sincérité, cette franchise qui gagnent. Il n'a pas à s'étonner si le distingué prêtre est constamment l'admiration, même de toutes les personnes qui vivent ou passent à Sainte-Agathe ne partageaient pas notre foi. Après les funérailles, un citoyen d'origine anglaise nous disait tout simplement: "Jamais je n'ai rencontré un homme aussi parfait!" C'était d'un trait décrire la personnalité éminente de Mgr Bazinet. Aux membres de la famille, nous leur présentons nos plus vives et plus sincères condoléances.

LA PETITE HISTOIRE

QUELQUES NOTES SUR ORIGINES DE SAINT-JEROME

Saint-Jérôme a été établi dans un territoire qui faisait partie de la seigneurie des Mille-Isles et de l'augmentation de la seigneurie des Deux-Montagnes. La seigneurie des Mille-Isles, située entre celle de Terrebonne et celle des Deux-Montagnes, fut concédée, une première fois, le 24 septembre 1683, au sieur du Gué de Boisbriand, puis, ayant fait retour à la couronne, une deuxième fois, le 5 mars 1714, aux gendres du même du Gué, Gaspard de Langlois, qui eut la partie sud, et Jean Petit, qui eut la partie nord. Le seigneur du Mont ou Dumont, gendre de Petit, qui avait reçu en héritage, par sa femme, la partie nord, obtint, le 20 janvier 1750, une augmentation de sa seigneurie. C'est cette augmentation des Mille-Isles, avec une partie de l'augmentation des Deux-Montagnes, six milles de front sur dix-huit milles de profondeur, que le 15 novembre 1834, Mgr Signay, évêque de Québec, érigea en paroisse, par décret canonique, sous le vocable de St-Jérôme. Voilà le centenaire qu'on célèbre cette année.

Canoniquement érigée en 1834, Saint-Jérôme n'eut pourtant son premier curé résident qu'en 1837. Apparaissent les catholiques, nombreux, qui se trouvaient à la Rivière du Nord, avaient une chapelle, ouverte au culte en 1821, que Mgr Lartigue, auxiliaire de Québec (jusqu'en 1836) en résidence à Montréal, avait placée sous le vocable de Saint-Jean-Chrysostôme. Les curés de Sainte-Anne-des-Plaines, M. Grenier pendant deux

ans et M. Poirier pendant une douzaine d'années, y donnèrent la "mission" de temps en temps. M. Poirier y vint régulièrement tous les quinze jours, dès 1832 et continua d'y venir, même après l'érection canonique de 1834, jusqu'en 1839. M. Blyth fit bâtir l'église et le presbytère qu'on connaît les contemporains du curé Labelle, et quitta Saint-Jérôme en 1840. En dix-huit ans, six curés, M. Poirier (1840), M. Burke (1841), M. Thibault (1845), M. Brunet (1855), M. Gratton (1858), et M. Groulx (1863), se sont succédés après M. Blyth et avant l'arrivée de M. Labelle en 1868.

Après la mort du curé Labelle, survenue en janvier 1891, les curés de Saint-Jérôme ont été: en 1891, M. l'abbé Lafortune; en 1901, M. l'abbé Lamarche; en 1902, M. l'abbé de la Durantaye; en 1919, M. l'abbé Brosseau; en 1928, M. l'abbé Geoffroy; en 1934, M. le chanoine Emile Dubois.

Avant 1840, on ne connaissait pas au Canada les municipalités civiles. On vivait sous le régime féodal, plus ou moins modifié. L'ordonnance du gouverneur, Sydney, en 1841, celle de sir Charles Metcalfe du premier juillet 1845, celle de lord Elgin du 28

LA TRAGIQUE AVENTURE DE LA TAXE DE LUXE

On se rappelle que M. Duplessis, par son administration désastreuse, par sa dilapidation des finances publiques, avait conduit la province à deux doigts de la banqueroute. Le gouvernement Godbout avait dû imposer certaines taxes pour payer les dettes colossales d'un régime qui avait plus endetté la province que tous les autres gouvernements depuis 1867. Le gouvernement Godbout n'avait fait aucune promesse à la population. Il n'avait pas promis d'abolir les péages sur les ponts provinciaux, mais en 1942 le gouvernement Godbout supprimait les ponts à péage. Les cultivateurs du comté de Beauce bénéficient depuis ce temps de l'abolition des péages sur le pont de Québec.

M. Duplessis, par contre, a toujours été un marchand de promesses. Voici ce qu'il déclarait dans un discours prononcé à la Baie du Febvre le 10 juillet 1944: "Je veux abolir le plus tôt possible la taxe de vente parce qu'elle s'attaque surtout aux pauvres."

Il y a maintenant 14 mois que les 21 sont au pouvoir et la taxe de vente n'a pas encore été abolie. Loin de là. Au cours de la dernière session, le régime Duplessis a imposé une taxe de vente additionnelle de 6 pour cent appelée "taxe de luxe". Pour faire face à un déficit de \$8,200,000, pour les six premiers mois de son administration, le régime Duplessis s'est vu dans l'obligation de recourir à une nouvelle taxe que par dérision il a appelée "taxe pour venir en aide à l'éducation et à la santé publique". Cette loi inique établissait une taxe de vente de 6 pour cent sur une multitude d'articles qui n'étaient pas des objets de luxe.

Le 27 avril 1945, cette mesure devait entrer en vigueur. Le chef du parti libéral combattit la taxe de luxe en Chambre et tous les députés de l'Opposition libérale livrèrent une grande bataille contre l'imposition de cette taxe rétrograde. L'hon. Valmore Bienvenue, député de Beloeil, avait proposé au gouvernement Duplessis l'amendement suivant au bill n° 35: "Que tous les mots après 'que', dans la motion en discussion soient remplacés par les suivants: 'Le bill n° 35, intitulé: 'Loi abolissant la taxe de vente décrétée par la loi de 1940, 4 George VI, chapitre 14', soit renvoyé de nouveau au comité plénier avec instructions de l'amender de façon que la taxe de vente de 2 pour cent disparaisse à compter du jour où doit entrer en vigueur la taxe de vente de 6 pour cent prévue par le bill n° 44'."

Mais le gouvernement Duplessis refusa d'abolir immédiatement la taxe de vente à compter du jour où la taxe de luxe devait entrer en vigueur, avec le résultat que la taxe de vente de 2 pour cent et la taxe de luxe de 6 pour cent devaient être prélevées toutes deux sur les consommateurs.

Le 5 mai 1945, par une faible majorité de 7 voix, le bill n° 44 imposant cette fameuse taxe de luxe de 6 pour cent, était adopté en troisième lecture à l'Assemblée législative et le projet de loi était transmis à la Chambre Haute. M. Duplessis qui avait pourtant promis d'abolir la taxe de vente le plus tôt possible, non seulement ne remplissait pas sa promesse, mais faisait peser sur toute la province une taxe vexatoire qui devait bientôt soulever l'indignation générale. Cette taxe de luxe de 6 pour cent était en réalité, dans un grand nombre de cas une taxe de 10 pour cent et de 15 pour cent sur des articles de première nécessité.

Au cours de la session de 1944, le gouvernement Godbout avait apporté de nombreux adoucissements à la taxe de vente pour venir en aide aux familles nombreuses. Il avait supprimé la taxe de vente sur les vêtements et chaussures d'enfants, les fournitures de classes, les livres et revues, le charbon et le bois de chauffage, etc.

La taxe de luxe devant le Conseil Législatif

Lorsque l'étude du bill 44 décrétant la taxe de luxe commença à la Chambre Haute, une tempête de protestations s'éleva à travers la province. Tous s'accordèrent pour dénoncer cette loi inique et plus de 40,000 lettres et télégrammes de protestations parvinrent à l'hôtel du Gouvernement. Au nombre des associations qui livrèrent une grande bataille pour forcer le gouvernement à renoncer à la taxe de luxe, il faut mentionner tout particulièrement l'Association des marchands détaillants du Canada, dont le président est l'honorable Henri Renault, ancien député de Beauce, et ancien ministre dans le Cabinet Godbout. L'honorable Henri Renault est un de ceux qui ont le plus contribué à faire rejeter la taxe de luxe par le Conseil législatif. Mentionnons ici quelques associations qui protestèrent auprès du gouvernement contre l'imposition de la taxe de luxe:

L'Association des Marchands détaillants du Canada, La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, La Chambre de Commerce et le Board of Trade, Quebec Allied Theatrical Industry, Royal Automobile Club, Association des Bijoutiers de la province de Québec, Association des Négociants en objets de piété, Fur Standard Limited, Association des Pharmaciens, Canada Typewriter and Office merchandises, Le Conseil des Métiers et du Travail, Ass. coopérative des producteurs de fourrures de la province de Québec, Launderers & Dry Cleaners' Ass., Syndicat Catholique National des Charpentiers-Mécaniciens, Ass des Surintendants et Contremaîtres de la Construction de la P. Q.

Le principal adversaire du bill 44 au Conseil législatif fut l'honorable Philippe Brais, ancien ministre d'Etat dans le gouvernement Godbout et l'un des chefs de l'Opposition libérale à la Chambre Haute. L'honorable M. Brais, dans un discours magistral qui produisit une profonde impression dans toute la province, dénonça en termes énergiques cette taxe vexatoire et demanda à la Chambre Haute de la rejeter au risque d'en venir en lutte ouverte avec le Premier Ministre. Le 25 mai 1945, la Chambre Haute, par 12 voix contre 4 rejeta la taxe de luxe, bien que Duplessis eût déclaré quelques jours auparavant: "La taxe de luxe sera abolie quand Québec aura reconquis ses droits". Tous les conseillers législatifs libéraux votèrent contre la taxe de luxe et les quatre conseillers qui l'approuvèrent étaient des partisans du régime Duplessis.

C'est donc au parti libéral que la population de la province de Québec est redevable du rejet de la taxe de luxe. M. Duplessis a prétendu que la taxe de luxe atteignait uniquement les riches. Cette assertion est absolument contraire aux faits. Il suffit de parcourir la liste des articles qui étaient assujettis à cette taxe pour s'en rendre compte.

Monsieur Louis-Philippe Lizotte, député libéral de Kamouraska, à l'Assemblée législative, fit un tableau très pittoresque en rapport avec la taxe de luxe de Duplessis. Voici ce qu'il déclarait M. Lizotte le 3 mai 1945:

(A suivre à la deuxième page)

AUX SPORTIFS DE LA SAISON D'HIVER

Skieurs - Patineurs - Joueurs de Hockey

Trouveront à notre établissement tous les articles de sport qu'ils peuvent désirer, à des prix fort raisonnables.



• **SKIS** recommandés pour leur force et leur souplesse. Equipement complet pour skieurs.

• **PATINS ET CHAUSSURES** à des prix tout à fait spéciaux.

Nous pouvons chausser hommes, dames, garçons et fillettes.

• **STOCK DE GOURETS**, de très excellente qualité.

• **Tout notre stock sportif** est de première qualité. Nombre d'accessoires sportifs, tels que **MITAINES**.

Marchandise variée et apte à satisfaire tout le monde.

La Ferronnerie Alfred Langlois Ltée

503 rue Saint-Georges

Tél. 54

Saint-Jérôme



OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Bachelier en Optométrie
Diplômé de l'Université de Montréal

Spécialité
EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles
musculaires des yeux
Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME

Pour consultations : Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF : 6761, rue St-Hubert, MONTREAL

ASSURANCES

Assurances contre le feu, le vol, les accidents et maladie

Assurance sur automobiles et bris de glace

Assurance-Vie "Confederation Life"

Rodrigue Bélanger

223 rue Saint-Georges Tél. 106 Saint-Jérôme

QUELQUES NOTES...

(suite de la première page)

juillet 1847, et surtout l'acte des municipalités, et des chemins (sous sir Edmund Head), de février 1855, nous ont finalement donné la municipalité telle que nous la connaissons.

La municipalité de la paroisse de Saint-Jérôme, avec Melchior Prévost comme premier maire, fut constituée en juillet 1855. L'année suivante, en juillet 1856, une proclamation de sir Edmund Head, contrainte par le secrétaire d'Etat Cartier, (plus tard sir Georges), érigeait le village de Saint-Jérôme, en municipalité distincte de celle de la paroisse. Le premier maire du village fut Godfrey Laviolette, qui l'était encore en 1868, à l'arrivée du curé Labelle, et devait continuer de l'être jusqu'en 1874, puis le redevenir en 1879. Par proclamation du lieutenant-gouverneur Robitaille, en date du 23 novembre 1880, le village fut érigé en municipalité de ville, le premier janvier 1891.

Laviolette se trouva être le premier maire aussi de la ville. Mais, au cours de l'année, il était nommé préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, et le notaire de Villeneuve, (conseiller législatif depuis 1879), lui succédait comme maire de la ville de Saint-Jérôme. Quoique son érection canonique date de 1834, les origines de Saint-Jérôme remontent à 1821, alors qu'un groupe de colons courageux s'établirent sur les bords de la rivière du Nord.

Les premières familles vinrent défricher puis coloniser à la Côte Double et à La Chapelle. D'autres les rejoignirent, venant de Sainte-Anne des Plaines, de Saint-Eustache, de Saint-Scholastique, de Sainte-Rose, de Saint-Thérèse, de Terrebonne, du comté de l'Assomption et d'ailleurs. Après la construction de l'église, en 1839, la vie paroissiale exista, d'une manière stable et un village magnifiquement situé sur les rives de la rivière du Nord, grandit rapidement.

Pendant que le curé surveillait les intérêts spirituels de la paroisse naissante, encourageait l'ouverture d'écoles, la construction d'un couvent, donnait son appui aux projets favorisant le progrès, le bien-être et l'accroissement de la population, des hommes intelligents, actifs et pleins d'initiative, organisaient la vie municipale, embellissaient leur petit village, y créaient un commerce varié, et y fondaient même des industries telles que des minoteries, des scieries, des moulins à carder, des manufactures de tweeds, etc.

QUELQUES MANGEURS CELEBRES

Il n'est pas rare de trouver de par le monde certaines personnes qui ont un appétit pour le moins formidable, ce qui nous fait dire: "Elles ont des estomacs de fer". Toutefois, il ne faudrait pas s'en

Jusqu'à date, suivant plusieurs savants, les trois fissions atomiques, telles que produites dans les trois bombes, n'ont pu relâcher qu'une partie infime de l'énergie constituée

tonner outre-mesure, car l'histoire, qui enregistre les faits, nous donne quelques exemples pour le moins stupéfiants. Les festins des Romains au début de notre ère donnaient lieu à des déploiements de vivres qu'on eût qualifiés d'orgies dans notre siècle. Aussi un historien écrit: "Jules César mangeait quelquefois en un seul repas le revenu de plusieurs provinces. Vitellius faisait quatre repas par jour, et dans tous ceux qu'il prenait chez des amis, on ne dépensait jamais moins de dix mille écus. Celui qui lui donna son frère est célèbre. On y servit deux mille poissons d'élite, sept mille oiseaux engraissés, et tout ce que l'Océan et la Méditerranée peuvent fournir de plus délicat. L'empereur Néron tenait table de midi à minuit avec des prodigieuses monstruosités".

Il y a certes là de la folle prodigalité. L'histoire a cependant gardé le souvenir de certains gloutons, remarquables moins par le luxe de leur table que par la quantité d'aliments qu'ils étaient capables de consommer sans se rendre malades. Voici quelques exemples.

"Maximin, empereur romain, mangeait soixante livres de viande par jour. Albinus engloutit dans une matinée cinq cents figues, cent pêches, dix melons, vingt livres de muscat, quarante douzaines d'huîtres; Phagon dévora un sanglier, un cochon, un mouton et cent pains, dans un seul repas. L'histoire nous rapporte aussi plusieurs exemples de buveurs extraordinaires. Pison fut fait préteur par Tibère parce qu'il avait bu continuellement trois nuits durant. Flaccus fut nommé gouverneur de la Syrie parce qu'il avait étonné l'empereur de son temps par sa facilité à boire du vin.

Plus près de nous, l'histoire relate que le maréchal de Villars avait un suisse qui mangeait énormément. Le maréchal, un jour le fit venir: "Combien mangerais-tu d'alouettes?" lui dit-il.

—Ah! Monseigneur, pour moi, falloir pas beaucoup, cinq ou six tout au plus.

—Et combien de gigots? Pas beaucoup, sept à huit.

—Et de poulardes? —Pour les poulardes, pas beaucoup, une douzaine.

—Et de pigeons? —Oh! pour ce qui est des pigeons, Monseigneur, pas beaucoup, quarante, peut-être cinquante, selon l'appétit.

—Et des alouettes? —Des alouettes? Monseigneur, toujours, toujours... répondit le glouton valet.

Ces quelques faits empruntés aux notes de la "Gastronomie" de Berchou ne manquent pas de pittoresque. Même si elles nous semblent exagérées, il n'en reste pas moins vrai que certaines personnes absorbent et digèrent des quantités d'aliments et de boissons représentant peut-être quinze fois la ration normale moyenne.

YVONNIC

VRAIMENT

Quand permettra-t-on à l'industrie de la pomme de prendre tout son essor, au Québec, en ne défendant pas que le jus de pomme suive la loi de la fermentation et de la Nature et devienne du cidre? Il est à la fois significatif et cocasse qu'un citoyen des Cantons de l'Est se soit trouvé récemment pris entre l'endume de la Nature et le marteau de la Loi parce que du jus de pommes qu'il vendait soudainement pris, à son insu, une teneur alcoolique, était devenu du bon cidre tel que chanté par Botrel.

Jusqu'à date, suivant plusieurs savants, les trois fissions atomiques, telles que produites dans les trois bombes, n'ont pu relâcher qu'une partie infime de l'énergie constituée

par la matière. C'est pourquoi la chaîne de la réaction atomique n'a pas encore embrasé, du coup, tout l'air du globe, fait le tour de la Terre. Le professeur Wheeler, entre autres, croit que les prochaines expériences seront plus périlleuses pour tout le genre humain parce que la fission sera plus complète. Le fusil de la fin du monde est chargé et la jouette actuellement avec la gâchette. Science sait de mieux en mieux comment le faire partir. Les doigts avertit le professeur Wheeler. Jolie perspective, n'est-ce pas, lecteur?

Les élections, particulièrement les élections partielles, ne se font pas avec des prières. Le vieux dicton est surtout d'actualité pour le cas de la récente bataille électorale dans la Beauce où deux machines politiques ont dépensé pour plus de \$300,000. A en croire les annales de la politique canadienne, ce serait le plus fort montant jamais dépensé dans un seul comté pour une élection complémentaire. Les vieux routiers de la guerre sur hustings s'étaient étonnés autrefois des \$75,000 qu'une élection partielle avait coûté dans Bagot où toutes les dames, aux assemblées recevaient une belle boîte de chocolats. C'était de

la petite bière, pour ainsi dire, en comparaison du fracas beauceron où un automobiliste pouvait \$25 pour laisser coller un portrait de candidat sur la glace d'arrière de sa voiture.

John L. Lewis n'a pas manqué de faire sensation, à la conférence convoquée par le président Truman, en se déclarant en faveur de l'entreprise privée, de la concurrence dans l'industrie et de l'abandon le plus tôt, des contrôles de guerre. Lewis n'est peut-être pas aussi bon économiste quand il s'agit de fixer les salaires ouvriers. Mais on doit reconnaître qu'il n'ignore pas que l'entreprise privée est encore le système économique le plus apte à bien payer l'ouvrier.

Comme la motocyclette circule mal sur la route d'hiver et qu'elle rend, d'ailleurs la police trop aisée, le gouvernement ne se servirait-il pas d'agents montés sur des autos de tourisme ordinaire et qui pourraient alors pincer en flagrant délit les camionneurs du type "roadhog" qui gardent obstinément le bord de la chaussée et constituent une invite directe au fossé pour les gens qui

LA TRAGIQUE...

(Suite de la première page)

M. le Président, j'ai rencontré ce matin un jeune électeur de mon comté qui avait fixé la date de son mariage pour le mois de juillet. Il m'a confié qu'il avait décidé de retarder son mariage: "Mais pourquoi?" lui ai-je demandé. "Parce que l'Union Nationale vient de taxer le mariage", m'a-t-il vivement répondu. C'est un jeune ouvrier qui travaille pour une compagnie de camionnage. Il m'a dit: "Je dois acheter une bague de fiançailles et un anneau d'alliance: les deux sont taxés par la grâce de M. Duplessis! Je voulais faire un voyage de noces et pour cela il fallait que je m'achète une malle: les malles sont taxées par M. Duplessis! Le jour des noces, j'aurais voulu avoir une petite fête de famille, offrir un verre aux invités. Mes parents, mes beaux-parents, ma future et moi, nous aurions été obligés d'aller chercher nos carnets de rationnement à la Régie des liqueurs: les carnets sont taxés à \$1. par M. Duplessis et il aurait fallu ensuite payer la taxe de 6 pour cent de M. Duplessis! Je pensais à m'acheter un gramophone ou un radio pour ma maison: les deux sont taxés par M. Duplessis! Je voulais acheter pour ma future un fer électrique, une laveuse électrique: les deux sont taxés par M. Duplessis! Je suis devenu un homme riche, d'après M. Duplessis, et je dois être taxé pour tout ce que j'achète. Ma fiancée aurait voulu s'acheter un manteau garni de fourrure: cela aussi c'est taxé par M. Duplessis! Elle aurait bien aimé s'acheter deux renards argentés: cela aussi c'est taxé par M. Duplessis! Ma belle-mère avait décidé de s'acheter une sacoche pour le jour des noces: toutes les sacs sont taxées par M. Duplessis! Moi, j'aurais voulu acheter un collier de perles — de fausses perles, bien entendu, pour ma future, tous les colliers sont taxés par M. Duplessis! Enfin, ma fiancée est allée hier s'acheter quelques articles de toilette (les femmes sont coquettes): elle a dû payer la taxe de M. Duplessis! Et mon jeune électeur, justement indigné de toutes ces taxes, m'a demandé: "Connaissez-vous quelque chose que M. Duplessis n'a pas taxé?" Je lui ai répondu en souriant: "Il y a l'amour que l'Union Nationale n'a pas taxé: M. Duplessis l'a oublié!"

Lorsque le gouvernement Duplessis décréta la taxe de luxe, il atteignait tout particulièrement les cultivateurs et partant toute la province. La taxe de luxe s'appliquait à toutes les machines agricoles et autres instruments dont se servent les cultivateurs et colons, notamment les charrues, herbes, rateaux, semoirs, moissonneuses, moulins à battre, moulins à faucher, etc. Mais grâce à l'intervention énergique du chef du parti libéral, l'honorable M. Godbout, le régime Duplessis fut contraint de faire machine arrière et de retirer cette partie du bill.

Comme le laissait tout récemment entendre le journal Le Temps, organe officiel de l'Union Nationale, la taxe de luxe sera l'un des premiers projets de loi présentés de nouveau à la députation au cours de la prochaine session.

Le gouvernement Duplessis se voit obligé d'imposer de nouveau cette taxe pour faire face au déficit considérable qui s'annonce pour l'année courante.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

ASSAILLI PAR UNE COMPAGNIE DE PERDRIX

Une histoire étrange est arrivée récemment à un mécanicien du Canadien National, M. McMillan. Alors qu'il conduisait sa locomotive aux environs de Viking, en Alberta, une compagnie de perdrix

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

DR CLOVIS ROY

Médecin-chirurgien

Ex-élève des Hôpitaux de Paris

330, rue Saint-Georges Saint-Jérôme

App. 104-105

Tél. 1164

TIMBRES DE NOËL



Protégez votre foyer contre la tuberculose

Cartes d'Affaires

Legault & Legault

AVOCATS ET PROCUREURS
L.-L. LEGAULT, K.C.
Fernand LEGAULT, B.A., LL.B.
Tél. 60 295, rue Main
LACHUTE
Guy LEGAULT, B.A., LL.B.
10 ouest, rue St-Jacques
MA. 3866 - MONTREAL

Gaston Gibeault

C. R.
AVOCAT
de BOURASSA & GIBEAULT
Tél. 60 - 5, rue Préfontaine
Ste-Agathe des Monts

Paul Larose

B.A., LL.B.
AVOCAT
84, rue Blainville
SAINT-THÉRESE
Téléphone 230
Résidence 185

Claude Prévost

C. R.
AVOCAT
Chambre 313
132 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal
Bureau : PLateau 5060-5069

Mario Beaudry

B.A., LL.M.
Avocat et Procureur
Ste-Agathe des Monts
Résidence 159, Tour du Lac
Tél. 374
Bureau 43, S-Vincent
Tél. 217

Raymond Raymond

AVOCAT
298 Labelle, Saint-Jérôme
Tél. 61
Résidence: 82, Castonguay
Tél. 767

J.-Marc Vermette

NOTAIRE
Saint-Janvier
Co. Terrebonne
Tél. 269-w

Lucien Bourbonnais

AVOCAT - BARRISTER
10 ouest, rue St-Jacques,
Suite - Immeuble Thémis
PLateau 5241

Louis Nicolas

ARCHITECTE
Bureau: 298, rue Labelle,
Suite 8
Résidence: 430, Blvd Melançon
Saint-Jérôme, Qué.

Henri Prévost

B.A., LL.B.
Avocat
298 rue Labelle
Tél. 85
SAINT-JEROME
C.-E. Marchand, C.R.,
conseil

Louis Mignault

Arpenteur-Géomètre
Bureau: 316 rue Saint-Georges
Résidence: 17 rue Saint-Faustin
SAINT-JEROME
Bureau: Tél. 25
Résidence: Tél. 355

Armand Parent

Comptable-Vérificateur
Autorisé de la Commission
Municipale de Québec
Classe "A"
Rés.: 389, blvd Melançon
Bureau: 500, avenue du Palais
Saint-Jérôme, Qué.

Sénécal & Cie

Comptables Publics
Spécialistes en impôt sur le
revenu
320 St-Georges, St-Jérôme
Tél. 987
16a St-Charles, Ste-Thérèse
Tél. 250

Jacques Poulin

ARPENTEUR GEOMETRE
QUEBEC LAND SURVEYOR
Case postale 160
Ste-Agathe des Monts

J.-Gavan Power,

B.A., LL.L.
Avocat & Procureur
69 rue Préfontaine Est
(coin St-André)
Sainte-Agathe
des Monts

YVON BOCK

AVOCAT
2 est, rue Bellechasse
MONTREAL
CA. 8313

LE POIDS D'UNE FEMME

Cinq pieds de haut 100 lbs

Cinq pieds 1 pouce 106 lbs

Cinq pieds 2 pouces 113 lbs

Cinq pieds 3 pouces 119 lbs

Cinq pieds 4 pouces 130 lbs

Cinq pieds 5 pouces 138 lbs

Cinq pieds 6 pouces 144 lbs

Cinq pieds 7 pouces 150 lbs

Cinq pieds 8 pouces 155 lbs

Cinq pieds 9 pouces 163 lbs

Cinq pieds 10 pouces 169 lbs

Cinq pieds 11 pouces 176 lbs

Six pieds de haut 180 lbs

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

POUR VOS HUILES A MOTEUR

consultez

Laurentide Oil Reg'd

B. Aubin, prop.

HUILES A MOTEURS HUILES INDUSTRIELLES
GRAISSES

Vendeur autorisé des produits: Avio-Aviation
et Veedol

Tél. 98 w 2

Saint-Jérôme

J. ARTHUR BOIVIN

REPRESENTANT

L'IMPRIMERIE GASSE

Sainte-Thérèse

590, rue St-Georges

St-Jérôme, P. Québec

Yvanhoe B. Richer, C. A.

COMPTABLE AGREE

St-Jérôme

312, St-Georges

VIVACE EST BIEN LE MOT

Les experts en thé qualifient de *vivace* la saveur riche et active du Thé Lipton, saveur fraîche, et de pleine force, jamais éventée ou insipide. Vous éprouverez plus de délices en dégustant une bonne tasse de thé Lipton au goût si *vivace*.

CHRONIQUE

CE QUE SONT LES BARBIERS!

par Mark TWAIN

Note de la rédaction: Celui qui observe un peu ce qui se passe chez les barbiers (dans les grandes villes principalement) trouvera du délice à lire cet article de Mark Twain, le plus populaire des écrivains humoristes américains, décédé en 1910.

Tout change — tout! excepté les barbiers, leurs habitudes, leurs manières, leurs boutiques — qui ne changent jamais! Ce que vous éprouvez la première fois que vous mettez les pieds dans la boutique d'un barbier, ressemble à ce que vous éprouverez jusqu'à la fin de vos jours toutes les fois que vous entrerez dans la boutique d'un barbier. Tenez, ce matin, je vais me faire raser comme à l'ordinaire. Un client entre par la porte de la rue Washington, tandis que j'entre par la grande rue — bien entendu! Je me dépêche, c'est inutile, il a l'avance sur moi. Je le suis de près, et ne va-t-il pas s'asseoir sur le seul fauteuil libre? précisément celui du meilleur garçon! c'est toujours comme ça.

Je me mets dans un coin, dans l'espoir d'hériter du premier fauteuil libre, pour avoir le meilleur des deux autres garçons: parce que ce dernier est en train de peigner les cheveux de son client, tandis que son camarade n'a pas encore fini de cirer et de pomader la tête du sien... Je calcule mes chances avec intérêt. Quand je vois le No 2 gagner sur le No 1, mon intérêt se change en sollicitude. Quand le No 1 s'arrête un instant pour rendre de la monnaie à un nouvel arrivant, je demande un billet de bain, et perds ainsi du terrain dans la course, ma sollicitude devient de l'anxiété. Quand le No 1 repart et que tous les deux, lui et son camarade après avoir jeté de côté la serviette, épuisé la poudre sur les joues de leurs clients, se trouvent avoir des chances égales pour arriver le premier: "A qui l'tour?" alors, je retiens ma respiration!

Mais, quand, à ce moment décisif, le No 1 s'arrête pour donner des conseils à son client, je m'aperçois qu'il a perdu la course d'une seconde: je me lève, indigné, et sors brusquement, de peur de tomber dans les mains du No 2. J'avoue que je ne possède pas cette enviable fermeté qui permet à un homme de regarder fixement dans les yeux un garçon et de lui dire que je préfère attendre que l'autre ait fini.

Je reviens au bout d'un quart d'heure, comptant sur une meilleure chance. Tous les fauteuils sont pris maintenant, et quatre individus attendent en silence, l'air hargneux, impatient, ennuyé de tous les gens qui attendent leur tour dans une boutique de barbier. Je m'étends sur un vieux sofa divisé en compartiment par des bras de fer et, pour tuer le temps, je lis les réclames encadrées de toutes sortes de marchands d'eaux ineffables pour la teinture et la coloration des cheveux.

Ensuite, je déchiffre les noms graisseux des étiquettes qui décorent les bouteilles de vinaigre de toilette; puis, les noms et les numéros des savonnets des clients, rangés dans le casier. J'étudie les images à un sou collées sur les murs et représentant des batailles, les portraits des présidents, des sultans voluptueusement étendus, ou l'insupportable gamine qui met les lunettes de son grand-père.

Je maudis de tout mon cœur le joyeux canari et l'assourdissant perquoquet, ornements obligés de toutes les boutiques de barbier. Ensuite, je ramasse le moins déchiré et le moins sale de tous les vieux journaux illustrés qui traînent sur la table, et je commence à lire leurs comptes rendus stupides et faux d'événements oubliés depuis longtemps...

Je lui dis humblement que je suis pressé; il en paraît touché que s'il n'avait jamais entendu chose pareille. Il me redresse la tête et m'attache une serviette autour du cou. Il fourre ensuite ses doigts dans le collet de mon habit et y accroche un torchon, puis, en passant ses griffes dans mes cheveux, insinue qu'ils ont besoin d'un coup de fer. Je dis que je ne veux pas de coup de fer. Il repasse les doigts en disant qu'ils sont un tantinet

trop longs pour être à la mode. "Ces cheveux demandent à être rafraîchis, surtout par derrière!" Je dis que je les ai fait couper la semaine précédente. Il paraît vexé sur le moment, puis, avec un air dédaigneux, il demande: "Qui est-ce qui vous a coupé ça?" "Vous!"

Il me met alors à faire mousser son savon en se regardant dans la glace, s'arrêtant de temps en temps pour se voir de plus près et bien examiner son menton ou considérer un petit bouton. Il me savonne en suite d'un côté et va passer de l'autre, quand il est distrait par des clients qui se battent dans la rue. Et le voilà à la fenêtre, regardant le combat jusqu'à la fin et perdant 2 francs qu'il a pariés avec les autres garçons — c'est bien fait! Il revient me savonner et me frictionne avec sa main couverte de mousse.

Il affie alors son rasoir sur une vieille brette, et entame une longue discussion à propos d'un bal masqué où il a figuré la veille, déguisé en roi, avec de la dentelle rouge et de l'hermine en peau de lapin. Il devient si fier des canons qui courent sur certaine jeune personne qu'il fait ce qu'il peut pour prolonger la conversation, prétendant que ses collègues le dérangent par leurs bavardages. Ce sujet amène de nombreux coups d'oeil dans la glace; il dépose son rasoir, se brosse les cheveux avec un soin tout particulier, se colle une mèche sur le front, se fait une raie par derrière et se donne un dernier coup de brosse sur les tempes, de chaque côté. Pendant ce temps, la mousse sèche sur ma figure.

Alors, il commence à me raser, enfouissant les doigts dans mon visage pour tendre la peau, tamponnant, bousculant ma pauvre tête de ci, de là, suivant les exigences de son rasoir. Tant qu'il se tient sur les côtés des joues, je ne souffre pas, mais quand il arrive à raser, gratter, ratisser mon menton, les larmes me montent aux yeux. Il empoigne alors mon nez comme un manche et s'en sert pour s'appuyer, en rasant les coins de la lèvre supérieure.

Cette particularité insignifiante n'a l'air de rien, mais elle me fait découvrir qu'une de ses attributions dans la boutique est de nettoyer les lampes à pétrole. Je me demandais effectivement depuis longtemps à qui pouvait incomber ce soin, aux garçons ou au patron.

Je me prends alors à chercher ce qu'il va maintenant me couper, mais il ne me laisse pas le temps de la réflexion et me tranche l'extrémité du menton. Immédiatement, il aiguise son rasoir — il aurait bien dû commencer par là. Je n'aime pas être rasé de trop près, et ne voulant pas le laisser faire une seconde fois, j'essaie de lui persuader de quitter son rasoir, dans la crainte de ce qui menace encore le bord de mon menton, cette place si tendre où un rasoir ne peut repasser sans douleur. Il prétend qu'il ne veut qu'adoucir un passage un peu rugueux, et au même moment son ra-

soir glisse sur l'endroit défendu: aussitôt, les petits boutons cuisants que je redoute tant, qui viennent quand on rase de trop près, répondent à l'appel et paraissent. Il trempe son torchon malpropre dans le vinaigre de toilette, me tapote toute la figure, et recommence, comme si jamais être humain s'était débarrassé de la sorte. Il m'essuie ensuite en me tapotant avec un coin de son torchon, comme si jamais on s'était essuyé comme ça; il fait ensuite pénétrer du vinaigre dans les éraflures, puis bouche la blessure avec de la poudre d'amidon; il la remouille avec du vinaigre, et serait encore à mouiller et à poudrer si je ne m'étais, à la fin, révolté en le suppliant.

Il me poudre alors toute la face, me redresse et commence à me labourer la tête avec ses doigts. Il propose un lavage (shampoo) dont j'ai besoin, bien besoin, dit-il. Je lui fais remarquer que je me suis lavé la tête parfaitement, la veille, au bain, moi-même. Vlan! attrape encore!

Il arrache le torchon, le frotte avec le parfum de Smith et veut m'en faire acheter une bouteille. Refus de ma part. Il fait l'éloge du nouveau parfum "Les Délices de la toilette de John", et veut m'en vendre un flacon. Nouveau refus. Il me présente alors une atrocité de brosse à dents de son invention, et sur mon troisième refus, il me propose une affaire de canifs.

Il se remet à l'ouvrage après toutes ces tentatives infructueuses, m'asperge partout, me pomade les cheveux, qu'il m'arrache en partie avec la racine en frottant vigoureusement; puis peigne et brosse le reste et me fait une belle raie par derrière, sans oublier l'éternelle mèche collée sur le front.

Enfin, tout en me passant le peigne dans mes rares sourcils et en les salissant de cosmétique, il se met à me rabâcher les qualités de son chien, un petit terrier, brun et noir, quand le sifflet de midi se fait entendre: J'ai manqué le train de cinq minutes!

Il arrache le torchon, le frotte légèrement sur mon visage, et me donne un dernier coup de peigne dans les sourcils en criant gaiement: "A qui l'tour?"

Deux heures plus tard, ce garçon tombait mort, frappé d'apoplexie. Je veux attendre ma revanche jusqu'à demain: j'irai à son enterrement.

MARK TWAIN

IL N'EXISTE AUCUN AUTRE TABAC

Exclusivement tel que le

OLD CHUM

POUR LA PIPE OU POUR LES "ROULEUSES"

SI J'ETAIS RICHE

Si j'étais riche, je n'irais pas me bâtir une ville en campagne, et mettre au fond d'une province les Tuileries devant mon appartement. Sur le penchant de quelque colline bien agréablement ombragée, j'aurais une petite maison rustique, une maison blanche avec des contrevents verts; et quoiqu'une couverture de chaume soit en tout temps la meilleure, je préférerais magnifiquement, non la triste ardoise, mais la tuile, parce qu'elle a l'air propre et plus gai que le chaume, qu'on ne couvre pas autrement les maisons de mon pays, et que cela me rappellerait un peu l'heureux temps de ma jeunesse. J'aurais pour cour une basse-cour, et pour écurie une étable avec des vaches, pour avoir du laitage que j'aime beaucoup. J'aurais un potager pour jardin, et pour parc un joli verger. Les fruits, à la discrétion des promeneurs, ne seraient ni comptés, ni cueillis par mon jardinier, et mon avarice magnificence n'altérerait point aux yeux des espaliers superbes, auxquels à peine on osât toucher. Or, cette petite prodigalité serait peu coûteuse, parce que j'aurais choisi mon asile dans quelque province éloignée, où l'on voit peu d'argent et beaucoup de denrées, où règnent l'abondance et la pauvreté.

Là, je rassemblerais une société plus choisie que nombreuse, d'amis aimant le plaisir et s'y connaissant, de femmes qui puissent sortir de leur fauteuil et se prêter aux jeux champêtres, prendre quelquefois, au lieu de la navette et des cartes, la ligne, les gluaux, le râteau des fanaises et le panier des vendangeurs. Là, tous les airs de la ville seraient oubliés; et, devenus villageois au village, nous nous trouverions livrés à des foules d'amusements divers, qui ne nous donneraient chaque soir que l'embarras du choix pour le lendemain. L'exercice et la vie active nous feraient un nouvel estomac et de nouveaux goûts. Tous nos repas seraient des festins, où l'abondance plairait plus que la délicatesse. La gaieté, les travaux rustiques, les folâtres jeux sont les premiers cuisiniers du monde, et les ragouts fins sont bien ridicules à des gens en haleine de puis le lever du soleil. Le service n'aurait pas plus d'ordre que d'élégance; la salle à manger serait partout, dans le jardin, dans un bateau, sous un arbre, quelquefois au loin, près d'une source vive, sur l'herbe verdoyante et fraîche, sous des touffes d'aulnes et de coudriers. Une longue procession de gais convives porterait en chantant l'appât du festin: on aurait le gazon pour table et pour chaises; les bords de la fontaine serviraient de buffet, et le dessert pendrait aux arbres. Les mets seraient servis sans ordre, l'appât dispensant des façons; chacun, se préférant ouvertement à tout autre, trouverait bon que tout autre se préférât à lui. De cette familiarité cordiale et modérée naitrait sans grossièreté, sans fausseté, sans contrainte, un conflit badin, plus charmant cent fois que la politesse, et plus fait pour lier les cœurs. Point d'importuns, épiants nos discours, critiquant tout bas nos maintiens, comptant nos morceaux d'un oeil avide, s'amusant à nous faire attendre à boire, et murmurant d'un trop long dîner. Nous serions nos valets, pour être nos maîtres; chacun serait servi par tous; le temps passerait sans le compter; le repas serait le repos, et durerait autant que l'ardeur du jour. S'il passait près de nous quelque paysan retournant au travail ses outils sur l'épaule, je lui réjouirais le cœur par quelques bons propos, par quelques coups de vin qui lui feraient porter plus galement sa misère, et moi j'aurais aussi le plaisir de me sentir ému d'un peu les entrailles et de me dire en secret: "Je suis encore homme!"

SUGGESTIONS POUR PLATS A NOEL

La joie débordante de Noël, le carillonnement des cloches, la Messe de Minuit, le réveillon, voilà autant de coutumes transmises par nos ancêtres qui font de Noël un jour particulièrement joyeux. Le chaud hospitalité de ce temps de fête est une tradition de longue date: ainsi chaque année nous réunissons parents et amis pour célébrer Noël et partager avec eux la joie de ce jour.

Les économistes en sciences ménagères de la Section des Consommateurs du Ministère fédéral de l'Agriculture offrent des suggestions pour simplifier quelques-uns des problèmes de la ménagère.

Pour rester dans la gamme des couleurs de Noël, on vous présentera une salade rouge. On peut choisir entre atocas, jus de tomate, et betteraves. Une salade en gelée sera vite préparée et vite servie, quelques feuilles vertes suffisant pour la garnir.

Le dessert sera probablement un "plum pudding" ou une tarte à la mince-meat, mais il est prudent d'avoir un autre dessert pour les enfants ou pour ceux qui y sont allés trop de bon cœur au début du repas. De la crème glacée achetée ou faite à la maison avec une riche cossetade et servie avec une sauce rouge aux fruits est aussi de saison. Si la crème glacée ne peut être faite à la maison, elle peut être achetée la veille de Noël et conservée dehors si la température s'y prête ou dans un autre endroit approprié.

BETTERAVES EN GELEE

- 1 c. à table de gélatine
- 1 quart de tasse d'eau froide
- 1 tasse de jus de betteraves en conserve ou eau
- 2 c. à table de sirop de blé d'inde pâle
- 1 c. à thé de sel
- 3 c. à table de raifort préparé
- 1 tiers de tasse de vinaigre
- 1 tasse de céleri coupé en dés
- 1 tasse de betteraves cuites coupées en dés

Faire gonfler la gélatine dans l'eau froide pendant 5 minutes. Amener le jus de betterave ou l'eau au point d'ébullition. Ajouter la gélatine gonflée et brasser jusqu'à ce qu'elle soit dissoute. Ajouter le sirop de blé d'inde, le sel, le raifort et le vinaigre. Refroidir. Quand le mélange commence à épaissir, ajouter le céleri et les betteraves. Verser dans un moule en couronne rincé et faire prendre. Démouler sur des feuilles de laitues et remplir le centre avec une salade au chou. Six portions.

POUDING RENVERSE A LA MINCEMEAT

Ce pouding demande plus de mince-meat qu'une tarte, c'est pourquoi il est riche et savoureux tout en économisant la graisse.

- 1 tasse et demie de farine à pâtisserie tamisée
- OU 1 tasse et un tiers de farine ordinaire tamisée
- 2 c. à thé et demie de poudre à pâte
- 1 demie c. à thé de sel
- 3 c. à table de graisse
- 1 quart de tasse de sucre
- 1 oeuf bien battu
- 1 tasse de lait mince-meat

Tamiser ensemble les ingrédients secs. Défaire le beurre en crème. Ajouter le sucre et l'oeuf. Bien battre. Ajouter les ingrédients secs alternant avec le lait pour faire une pâte plutôt claire. Décorez le fond d'un moule à pouding bien graissé avec des amandes rôties. Etendre une couche généreuse de mince-

Où est Jos ?



Il loue sa chambre d'ami à un ancien combattant

Dans la fièvre de la mêlée, alors qu'ils se sacrifiaient pour nous, nos gars songeaient au pays, à la vie douce et paisible qui les attendaient au retour.

Aujourd'hui, le moins que nous puissions faire est de leur assurer un logement convenable.

Louer une chambre pour quelques temps — pendant que sévit la crise du logement — ne comporte pas de grands sacrifices. C'est une occasion pour nous de nous acquitter dans une infime mesure envers nos gars qui ne les ont pas ménagés, eux, les sacrifices. Ce n'est pas tout d'offrir des "bienvenues"; appuyons-les avec des actes — laons nos pièces disponibles!



Contribuée par la

BRASSERIE

Dow

MONTRÉAL D-125F

meat. Ne pas remplir le moule plus qu'aux deux-tiers avec la pâte. Couvrir et cuire à la vapeur dans l'eau bouillante rapidement environ 1 heure et trois quarts. Renverser et servir chaud avec sauce. Six portions.

"PLUM PUDDING" GLACE

- 2 c. à table de gélatine
- 1 quart de tasse d'eau froide
- 1 tasse et demie d'eau bouillante
- 1 quart de tasse de cassonade
- 1 huitième c. à thé de sel
- 1 c. à table de beurre
- 1 tasse de chapelure
- 1 c. à table de sucre
- 1 demie c. à thé de cannelle
- 1 quart de c. à thé de clou de girofle moulu

le jus et le zeste d'une orange le jus et le zeste d'un citron 1 quart de tasse de noix hachées 1 demie tasse de raisins 1 quart de tasse de fruits confits

Faire gonfler la gélatine dans l'eau froide. Ajouter l'eau bouillante, la cassonade et le sel. Faire prendre partiellement. Faire fondre le beurre, ajouter la chapelure et le sucre. Baisser au-dessus d'un feu doux jusqu'à ce que le mélange soit doré. Battre la gélatine jusqu'à ce qu'elle soit légère. Ajouter les autres ingrédients, verser dans un moule graissé. Faire prendre. Six portions.

Servir avec sauce mousseuse ou sauce à cossetade.

TON PAIN EST UN VRAI RÉGAL!



Seulement 2¢ par jour vous protègent contre les non-réussites!

L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN PROTÈGE L'ACTIVITÉ

IL EST FACILE À FAIRE AVEC LA LEVURE ROYAL



La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



L'HIVER ET SON HIDEUX CORTEGE

En été, peu de femmes négligent de protéger leur épiderme contre les effets du soleil ardent et des vents chauds. Par contre, dès que vient l'hiver, elles se négligent. Pourtant, le froid, les vents secs, les intérieurs surchauffés, de même que le manque d'air frais sont plus nuisibles à la peau que les méfaits de la vie au grand air. S'il est un temps où l'on doit, plus qu'en tout autre, assurer à sa peau l'unctuosité indispensable à sa santé, c'est bien l'hiver, car en plus de toutes les causes d'assèchement de la peau que je viens d'énumérer, il en est une autre qui n'est pas la moins importante — c'est le manque de lubrification normale. En effet, en hiver, les glandes qui sécrètent les huiles naturelles ainsi que celles qui génèrent la transpiration fonctionnent au ralenti, privant ainsi la peau, d'éléments lubrifiants qui lui sont indispensables. Nous prenons plus de soins de

nos meubles en hiver que de notre personne. C'est ainsi, que, reconnaissant l'effet nuisible de l'air sec et chaud de nos intérieurs, nous faisons installer dans nos foyers des systèmes d'humidification, de climatisation, pour assurer la circulation d'air humide... et nous ne songeons pas ce qui constitue une menace pour les bois de nos meubles est une menace beaucoup plus grande pour la peau si délicate de notre visage. Pourtant, on peut plus facilement renouveler son mobilier qu'on peut faire peau neuve. Ce n'est pas tout. Pendant les longs mois d'hiver, nous sommes portées à prendre des bains et des ablutions plutôt chaudes que tièdes... autre cause de l'assèchement de la peau.

Or, l'assèchement de la peau, c'est le prélude de la vieillesse — pattes d'oie, rides et autres signes avant-coureurs de la décrépitude ont vite fait d'envahir le visage de la personne qui ne la combat pas; dès qu'elle commence à se manifester. On y parvient assez facilement en faisant usage chaque soir, au

coucher, de crème onctueuse de beauté à base de vitamines F, car ce sont les seules qui affectent les couches profondes, de la peau, par application externe. Toutes les crèmes contiennent des vitamines — mais seules les vitamines F sont efficaces. J'ai déjà expliqué dans ces colonnes comment deux savantes doctresses américaines s'étaient livrées à de longues et patientes recherches pour en arriver à cette conclusion, laquelle est aujourd'hui acceptée par les grands dermatologistes.

Mon feuillet sur les soins du visage vous donne des précisions sur la façon dont il faut procéder pour protéger l'épiderme. Faites-m'en la demande, j'en serai heureuse de vous l'adresser contre l'envoi d'un timbre de trois cents. Tous mes autres feuillets sont vôtres aux mêmes conditions. En plus du feuillet sur les soins du visage, j'en ai publiés à l'intention des lectrices de ce journal sur les soins des mains; sur le développement normal du buste, sur la suppression des disgracieux poils follets, sur la graisse trop abondante, sur la maigreur, sur la transpiration excessive. N'hésitez pas à me demander celui ou ceux de ces feuillets qui vous intéressent et je vous en ferai l'envoi dans une enveloppe ne portant aucune indication d'origine, ce qui la met à l'abri des indiscrétions. Et si vous avez un problème de beauté qui vous embarrasse particulièrement, n'hésitez pas à m'en demander la solution. Mon plus grand souci est de vous rendre service. Mon adresse: "Cousine Blanche", 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. Notez-la... elle vous sera peut-être utile.

Cousine Blanche.

Les belles pages

LA CONSCIENCE

Joseph avait demandé les ciseaux de sa soeur, mais elle les lui avait refusés. Il s'en vengea, pendant son absence, en les jetant dans un puits. Aussitôt il devint triste. Sa mère lui en ayant demandé la cause, il lui avoua sa faute et s'offrit à la réparer en prenant sur ses menus plaisirs. Elle parut satisfaite de ses dispositions; toutefois, comme elle profitait de tout pour l'instruire, elle lui parla de la conscience.

"Tu savais, lui dit-elle, que c'est mal de se venger et de disposer de ce qui ne nous appartient pas."

"Une voix intérieure te disait de ne pas le faire; c'était ta conscience agissant comme conseillère. Tu ne l'as pas écoutée, et, abusant de ta liberté, tu as préféré te venger. Alors elle est devenue pour toi un accusateur, un témoin, un juge, te disant: "Tu as mal agi", et aussi un exécuteur, t'infligeant la peine du remords, qui t'a rendu si triste. "Quand ta faute sera entièrement réparée, elle t'approuvera de nouveau, et te fera goûter la paix."

"Apprends de là mon cher enfant, à être toujours docile à la voix de la conscience: c'est le moyen indispensable d'être vertueux, honorable et heureux en cette vie, et de se rendre digne du bonheur de la vie future!"

D'après BERQUIN

Participons tous à la grande croisade contre la tuberculose. Souscrivons généreusement au Timbre de Noël.

Seulement 2. c à soupe de sucre dans ce Succulent

Shortcake à l'orange 'MAGIC'

1/2 c. à thé de sel 3 c. à soupe d'orange 2 c. à soupe de sucre 4 c. à thé de Poudre à Pâte 'MAGIC' 2 t. farine à pâtisserie 1 t. farine à pain Sections d'orange (sans peau)

Tamisez les ingrédients secs; incorporez shortening et ajoutez lait pour faire une pâte molle. Versez la pâte sur planche enfarinée et formez en gâteau rond d'un pouce d'épais. Cuisez 20 à 25 minutes à 425°F. dans un moule à gâteau étage ou sur papier graissé. Séparez en deux et beurrez chaud. Placez entre les étages des sections d'orange sans pépins et recouvrez d'une



FABRICATION CANADIENNE

NE DÉSAPOINTEZ PERSONNE! POSTEZ VOS ENVOIS DE NOËL LE 18 DÉC.

POUR LA DISTRIBUTION LOCALE
ALLOUEZ PLUS DE TEMPS POUR LES ENVOIS À DISTANCE

IL N'Y AURA PAS DE DISTRIBUTION LE JOUR DE NOËL

... votre courrier mérite un congé
—pour fêter Noël au foyer

Publié avec l'autorisation de
l'honorable Ernest Bertrand, C.R., député, Ministre des Postes.

UN CONTRAT DE MARIAGE

Dans la "Gazette des Tribunaux de France" du 13 avril 1837, on trouve le compte rendu d'un procès pour le moins singulier soumis alors au tribunal de Bourgoin. Le tribunal avait à décider si un certain contrat de mariage était valable ou non. Le notaire qui l'avait fait, poète à ses heures, l'avait rédigé en vers. Nous en donnons quelques extraits. Après avoir nommé les personnes en cause, il poursuivait:

Art. 1
Lesquels ayant promis de prendre en mariage,
Veulent qu'un noeud légal et requis les engage,
A peine de dépens et condamnations,
Pour être mariés sous les conditions
Que d'un commun accord, comme suit, ils arrêtent:

Art. 2
Au régime dotal les époux se soumettent,
Et les biens de la femme, actuels, à venir,
Sont tous constitués sans en rien retenir.
Cependant le futur pourra en passer vente
A charge de remploi, pourvu qu'elle consente.

Art. 3
Son trousseau composé d'effets, linges, habits,
Et prisé trois cents francs pour les communs amis,
L'époux le recevra le jour du mariage;
La célébration en deviendra le gage.

Dans l'article 4, sont énumérés les dons faits à la mariée par son père:

Une commode, un lit, six nappes, trois serviettes,
Trois cuillers en argent, en argent trois fourchettes,
Ces objets, seulement donnés par préciput,
Sont prisés trois cents francs pour fixer le tribut.
Sans être aliénés, car l'épouse future
Pourra, s'il lui convient, les reprendre en nature
Ou bien en exiger le prix estimatif.

Le tribunal de Bourgoin a déclaré que le contrat, même en vers, était valide, mais il a également exprimé le souhait que les notaires eussent à l'avenir assez de gravité et de sérieux pour ne pas se livrer à des badinages dans d'aussi importants contrats...

Voyez-vous nos notaires passer des contrats et les y faire en vers!

PRISE DE VOILE

Philomène fit deux mois de postulat dans la maison-mère de l'ordre de Saint-Augustin, vêtue de la robe noire, coiffée du petit bonnet noir des postulantes. Au bout de ces deux mois d'épreuves et d'exercices, de pratiques religieuses, de travaux manuels dans l'intérieur de la maison, sa vocation sans dégoût, sans retour, toujours plus ferme, la fit juger digne du noviciat. Le "Veni Creator" fut solennellement chanté pour elle dans la communauté, et elle parut aux offices avec la voile de mousseline blanche sur la tête, avec un large ruban bleu à la ceinture de la robe, que les novices portent à la chapelle et qu'elles ôtent lorsqu'elles en sortent.

Un peu après le "Veni Creator", la prise d'habit lui avait été accordée. Elle avait mis, ce jour-là, une robe de mariée, la robe blanche, qui avait flotté si longtemps comme un nuage dans ses rêves de jeune fille.

Une recherche de parure, une coquetterie affectée, l'innocente et dernière coquetterie du sacrifice, éclataient par toute sa toilette. Dans la chapelle, pleine de monde, elle avait assisté à la grand-messe; la supérieure était à sa droite, la maîtresse du noviciat à sa gauche, tenant un cierge allumé, symbole de la lumière divine qui éclairait son âme.

Après la messe:
—Que demandez-vous? lui avait dit l'officiant.
—Je demande à être admise dans cette sainte maison pour y servir Dieu selon la règle prescrite par notre saint fondateur, saint Augustin.
—La connaissez-vous bien?
—Oui.
Et Philomène avait récité la règle à voix haute:
—Promettez-vous de vous y conformer et de l'observer?
—Oui, je promets de l'observer moyennant la grâce de Dieu.

Une longue instruction de l'officiant avait suivi, sur les sacrifices qu'il faut s'imposer pour pratiquer la vie religieuse, sur les avantages de cette vie, sur les dangers de la vie du monde, sur les déceptions de ceux qui y cherchent le bonheur. Puis l'officiant, après avoir demandé encore une fois à Philomène si elle persistait, lui avait coupé sur le front une mèche de cheveux; et elle avait quitté la chapelle.

Quand elle y était revenue, elle avait les cheveux coupés. Les habits de l'ordre, bénits pièce à pièce, enveloppaient son corps. La voile d'étamine avait remplacé la voile de mousseline. L'ovale de son visage était emprisonné par le linge blanc qui lui descendait sur le front et le lui couvrait à moitié. L'ample et longue robe de laine l'enfermait dans ses plis épais, solides et droits.

Son nom de religieuse lui avait été donné. On l'avait couchée sous le drap mortuaire; et, pendant que le "De Profundis" était chanté sur elle, il s'était élevé de son cœur cette prière, sous le drap, qu'on dit dans les couvents, toujours exaucée, une prière appelant les grâces et les miséricordes de Dieu sur tous ceux qui avaient nourri et soigné son enfance.

ED. ET J. DE GONCOURT

Qu'en pensez-vous Mesdames?

EXISTE-T-IL ENCORE DE
BONS PARTIS

Il y a encore de bons partis comme il existe de bons ménages. Il faut savoir choisir son compagnon. C'est délicat, je l'avoue. Dans ce siècle libre que nous vivons, les jeunes gens sont radicalement exposés aux agitations, aux plaisirs, au laisser-aller, il en reste encore, et beaucoup plus qu'on le croit, qui, malgré leurs défauts et leurs travers, peuvent rendre une femme heureuse. On ne peut guère demander aux hommes plus qu'ils ne possèdent; ils ont des défauts, des caprices. Il appartient à mon avis à la femme de savoir choisir, de considérer si tel ou tel défaut peut s'amender ou se corriger; les défauts qu'on ne peut corriger avant le mariage ne se corrigent pas après. Les maris parfaits n'existent pas; j'affirme que les femmes doivent se contenter selon l'expression populaire "de bons diables de maris". Montaigne écrivait: "Ce qu'il se voit si peu de bons mariages est signe de son prix et de sa valeur; à le bien façonner et à le bien prendre, il n'est point de plus belle pièce dans notre société". Il reste encore des humains qui ont du cœur, qui ont du sens, qui ont de l'honneur. Appliquez-vous à voir où ils se trouvent. Regardez longtemps. Étudiez l'ami qui recherche votre amour. Pesez un à un tous ses défauts. Vous les verrez si vous vous en donnez la peine. N'oubliez pas que le bonheur se construit, et que le vôtre restera debout et résistera à tous les orages d'autant plus et d'autant mieux que vous l'aurez édifié sur des bases solides. Tout le bonheur de votre vie dépend du choix que vous ferez. Ne vous pressez pas. Faites valoir vos qualités, dites les rêves auxquels vous aspirez, faites en sorte d'attirer l'ami qui vous courtise de quelle façon vous désirez que soit votre vie de ménage, préparez lentement mais sûrement votre voie; puis, continuez votre vie. N'oubliez jamais cette parole de Madame de Rieux: "Il faut être longtemps

à faire ce qui doit durer longtemps: les belles choses ne sont pas l'ouvrage d'un jour".

YVONNIC



LA CHANCE VARIE. La chance d'un pêcheur varie souvent, mais un plaisir qui ne varie jamais, c'est la satisfaction profonde et durable d'une tasse de thé Lipton, d'une saveur vivace. Les connaisseurs déclarent que le thé Lipton possède un goût unique, toujours frais et animé, qui a du corps, qui n'est jamais fade ou insipide. C'est ce que vous affirmerez aussi quand vous aurez savouré le thé Lipton, d'une saveur vivace et unique. Ann.

INSCRIPTION SCOLAIRE SANS PRECEDENT

L'inscription à l'école des enfants de six à treize ans a atteint 96% au dernier recensement. C'est ce que nous apprend le rapport du Bureau de Recherches statistiques du Département de l'Instruction publique.

Cette inscription est sans précédent non seulement chez nous, mais à l'étranger, eu égard à la population.

Seulement 1,38% des garçons et 1,55% des filles sont restés à la maison pour causes anormales ou inconnues.

Ceux qui s'intéressent à ces questions peuvent recevoir le rapport complet en s'adressant au Bureau de Recherches statistiques du Département de l'Instruction publique, 1251, rue Parc Lafontaine, Montréal, 24.

Les meilleurs médecins sont les docteurs Régime, Contentement, Repos. — Proverbe anglais.

TROIS BEAUX LIVRES DE MARIE-LOUISE D'AUTEUIL

La Librairie Granger, à Montréal, présente trois beaux livres de Marie-Louise d'Auteuil, et nous donnons quelques notes sur chacun d'eux: notons en passant que ce sont des livres qui enchanteront les enfants. Marie-Louise d'Auteuil a déjà toute une réputation dans les livres qui s'adressent spécialement à la jeunesse.

— I — FANFAN, JOUJOU ET COMPAGNIE

Jean, 13 ans, et Charlotte, 8 ans, viennent de perdre leur père. Leur mère est décédée il y a trois ans. Les deux orphelins s'en viennent demeurer à Montréal chez une vieille parente originale, Mlle Euphémie Dumouchel, dont le cœur a été partagé jusqu'ici entre deux amours: Fanfan, un perroquet, et Joujou, un chat angora.

Chut! Il faut lire ce livre, jeunes, et savoir comment toute l'histoire va tourner.

— II — LE SERMENT DE JACQUES

Jacques, âgé de 13 ans, fils d'un fermier du seigneur, avait été soigné au manoir de ce dernier, alors qu'il était gravement malade. Il s'était lié d'amitié avec Marie, la fille du châtelain. Le châtelain meurt, et sa fille est enlevée. Jacques avait fait serment de protéger toujours la fillette. Il décide de partir à sa recherche, et s'enfuit avec Fido, le chien du manoir.

Quelles seront les recherches de Jacques? Et comment finira-t-elle, cette histoire d'amour, ébauchée alors qu'ils jouaient tous les deux dans la cour du château? Un livre qu'il faut lire, pour le savoir!

— III — MEMOIRES D'UNE SOURIS CANADIENNE

C'est l'histoire d'une souris qui relate ses mémoires. La souris parle de sa rencontre avec le chat Bouboule, son voyage à Québec dans la valise d'Adèle, un autre voyage à Toronto, sa présence à un grand congrès à Montréal, ses relations avec une jeune fille malade, et finalement son retour dans le grenier qui l'a vue naître.

Une très belle histoire qui plaira à tous les jeunes, et dont la lecture ne déplaîra même pas aux adultes.

LES EDITIONS VARIETES PRESENTENT ..

— I — DIEU LE VEUT

par René Ristelhueber

Sous ce titre, M. Ristelhueber fait revivre les figures les plus marquantes de la prodigieuse épopée des Croisades.

M. Ristelhueber a voulu mettre à la portée du grand public cette épopée si glorieuse, première preuve du génie colonisateur des Français qui ont marqué l'Orient de l'empreinte ineffaçable de leur esprit.

On lira comme des "Contes des Mille et Une Nuits" ces épisodes alertes et pittoresques, où se devine une profonde connaissance des régions du Levant dans lesquelles l'auteur a longtemps résidé. Les Croisades sont trop peu connues; cet ouvrage destiné au grand public apprendra d'une façon agréable ce qu'on entend par: "Gesta Dei per Francos".

Un ouvrage de 224 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bon-

GARDEZ-VOUS EN FORME POUR L'AVENIR

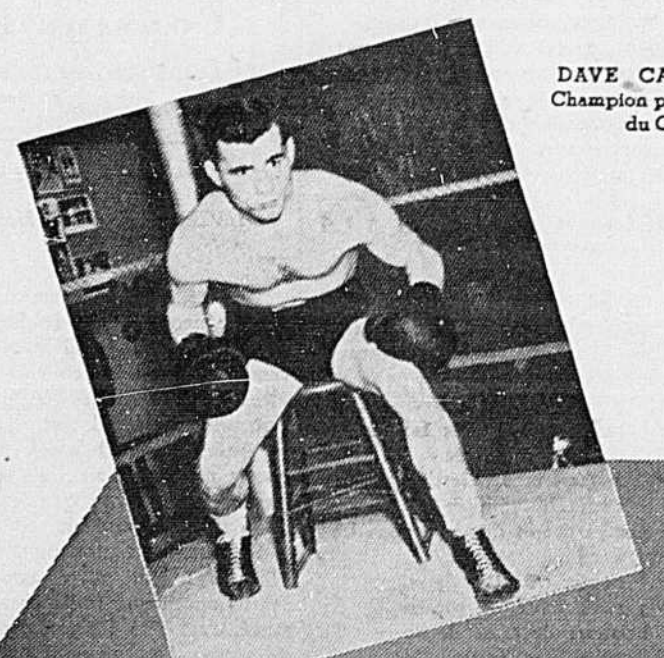
LE SPORT DE LA BOXE

● La boxe, que les athlètes de l'ancienne Rome pratiquaient sous le nom de "pugilat", jouit de nos jours d'une popularité plus grande que jamais. Pour exceller dans ce sport viril, que ce soit à titre d'amateur ou de professionnel, il faut mener une existence saine et régulière et se garder en forme par une alimentation suivie et beaucoup d'exercice physique.

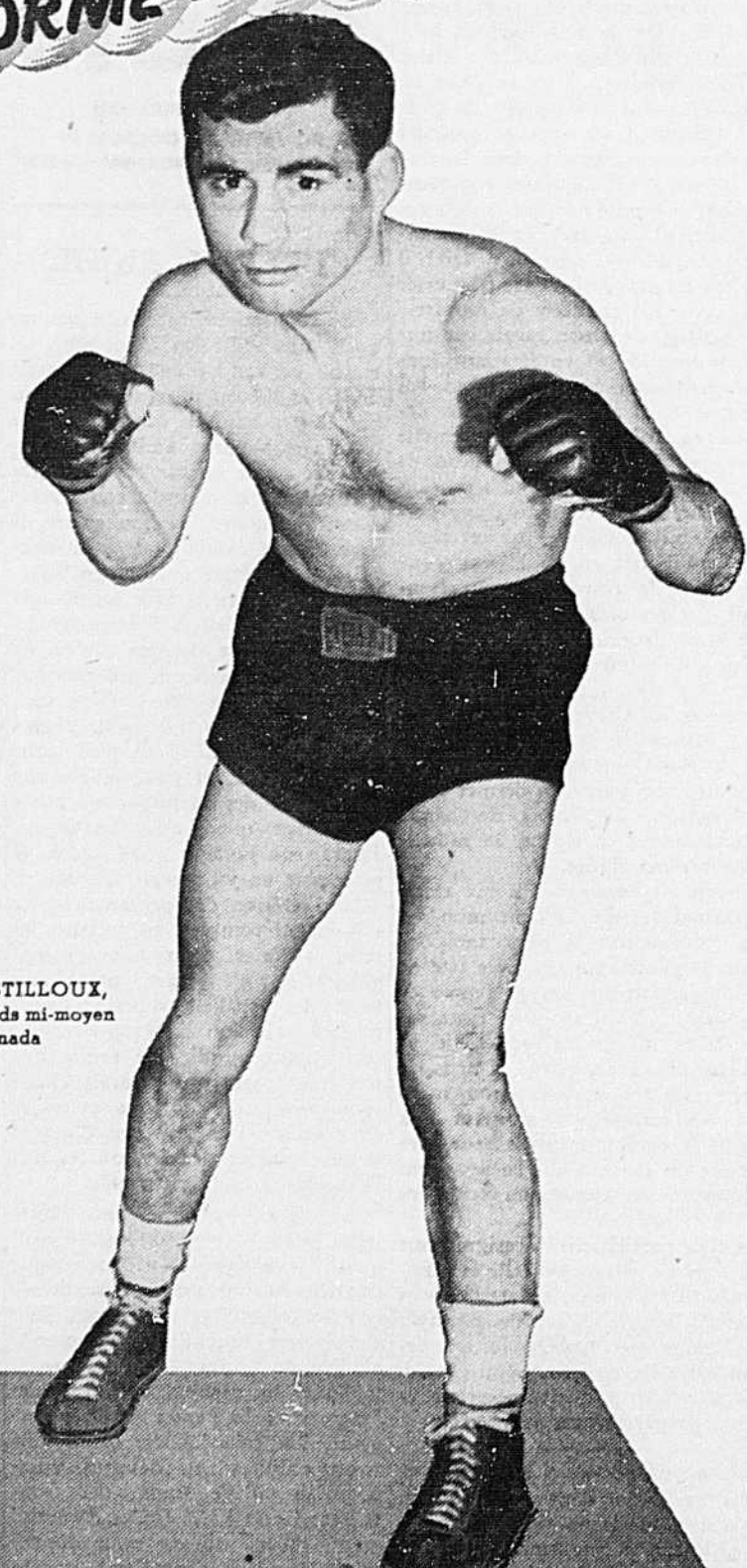
Les jeunes amateurs feront bien de suivre l'exemple d'un champion tel que Dave Castilloux, un athlète qui attache une grande importance à la condition physique et qui est d'ailleurs toujours en forme lorsque vient le moment pour lui d'entrer dans l'arène.

Ceux qui ont passé l'âge de pratiquer la boxe, même pour simplement s'amuser, peuvent encore jouir du sport à titre de spectateurs, et à cette fin, ils feraient bien de lire les manuels traitant de la boxe, tout en se gardant en condition par des méthodes d'entraînement s'inspirant de celles mises en pratique par les champions.

À L'APPUI DU PROGRAMME NATIONAL DE CULTURE PHYSIQUE



DAVE CASTILLOUX,
Champion poids mi-moyen
du Canada



POUR MOI,
DES TIMBRES
D'ÉPARGNE DE GUERRE

LA BRASSERIE
MOLSON
LIMITÉE

nes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

— II — DECOUVERTE DE LA RUSSIE par Henri Massis

Connait-on la Russie? Sait-on qu'elle est à elle seule un univers? Henri Massis s'attache à faire connaître la Russie sous son véritable jour. Toutes les questions reçoivent une réponse. La Russie est-elle un pays moderne, industrialisé? Produit-elle autant que les Etats-Unis? Sa flotte, ses transports, ses canaux, sa culture ont-ils été développés? Est-il vrai que son potentiel de guerre soit unique?

Depuis 1942, l'U.R.S.S., devenue une grande puissance, intrigue tous les cervaux. Sa position géographique en fait un terrible concurrent pour toutes les nations, tant en Asie qu'en Europe.

L'Angleterre appauvrie essaie-t-elle d'endiguer le débordement russe? Les Etats-Unis hésitent-ils devant le danger d'affronter le colosse? La Russie aspire-t-elle toujours à communiser le monde?

Un ouvrage de 224 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

— III — LOUIS XIV par A. de Montgon

Dans la très belle collection des "Personnages illustres", ce livre pour les jeunes est illustré par Lelec et habillé d'une chemise en quatre couleurs brillantes.

Le Roi Soleil a eu une vie des plus mouvementées, mais aussi des plus fertiles en épisodes glorieux.

Ce livre fait défiler devant le lecteur tous les grands personnages qui lui faisaient une cour des plus élégantes où grands seigneurs se rencontraient avec grands savants et poètes.

Un beau livre à donner en éternelles et à faire lire par tous les jeunes.

Un volume de 200 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal, Canada.

— IV — LETTRES par Madame de Sévigné

Les Editions Variétés viennent de publier une édition moderne de l'incomparable chef-d'œuvre de Madame de Sévigné, Lettres. Cet ouvrage est présenté dans la collection "Classique Variétés".

Dans son avant-propos M. René Ristelhueber raconte brièvement la vie de Madame de Sévigné et fait ressortir toutes les beautés qui se dégagent de l'œuvre épistolaire de "La Marquise".

Voilà un livre pour tous, pour le foyer, pour les bibliothèques de couvents et de collèges.

Un volume de 276 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

— V — MOINEAU, LA PETITE LIBRAIRIE par T. Trilby

Voici une autre charmante histoire où se manifeste tout l'art de la délicatoteuse qu'est T. Trilby. De jolies illustrations par Manon Lessel en agrémentent le texte et ajoutent à la qualité de cet ouvrage que viennent de publier les Editions Variétés, dans une édition soignée avec couverture en quatre couleurs. Un beau livre pour la jeunesse.

Un volume de 224 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal, Canada.

— VI — BELLES ETERNES POUR LA JEUNESSE: DES LIVRES ILLUSTRÉS ET DES ALBUMS

LES EDITIONS VARIETES vous présentent leurs suggestions d'albums artistiques, d'ouvrages illustrés pour les jeunes, de livres de lecture pour tous les goûts. Ces livres sont signés de très grands auteurs, toutes les éditions sont soignées et magnifiquement présentées. Chacun des ouvrages de la collection des Editions Variétés fera un cadeau précieux et qui conviendra à toutes les bourses. Demandez le catalogue d'éternelles des Editions Variétés en écrivant à 1410, rue Stanley, Chambre 304, Montréal.

LA VIE D'UN HOMME

Despréaux, auteur dramatique français, né en 1747, mort en 1820, qui fut sous l'Empire directeur de l'Opéra, puis professeur de "grâces" au Conservatoire et "répétiteur" des cérémonies de la Cour, rima jadis la chose suivante:

L'homme dont la vie entière
Est de quatre-vingt-quinze ans.
Dort le tiers de sa carrière;
C'est juste trente-deux ans.

Ajoutons pour maladie,
Procès, voyages, accidents,
Au moins un quart de la vie,
C'est encore deux fois douze ans.

Par jour deux heures d'études
Ou de travaux font huit ans.
Noirs chagrins, inquiétudes,
Pour le double font seize ans.

Pour affaires qu'on projette,
Demi-heure, encore deux ans.
Cinq-quarts d'heure de toilette,
Barbe, et coetera, cinq ans.

Par jour, pour manger et boire,
Deux heures font bien huit ans;
Cela porte le mémoire
Juste à quatre-vingt-quinze ans.

Au total, en cette affaire,
Par jour l'homme a sur terre
Un quart d'heure de bon temps.

LES ERREURS COMMUNES

Une revue énumère pour sa part quatorze erreurs dans lesquelles nous tombons aisément et elle les classe ainsi sans plus de commentaires:

1.—S'attendre à ce que tout le monde adopte ses propres conceptions de ce qui est bien et de ce qui est mal.

2.—Essayer de limiter les jouissances des autres aux siennes.

3.—S'attendre à une uniformité d'opinion dans ce monde.

4.—S'attendre à du jugement et à l'expérience chez la jeunesse.

5.—Essayer de mettre toutes les dispositions dans le même moule.

6.—S'occuper des choses sans importances.

7.—Ne pas chercher la perfection dans ses propres actions.

8.—Se tracasser et tracasser les

autres au sujet de choses auxquelles il ne peut être remédié.

9.—Ne pas alléger, quand nous le pouvons, tout ce qui a besoin d'être allégé.

10.—Ne pas excuser les faiblesses des autres.

11.—Considérer comme impossible ce que nous ne pouvons accomplir nous-mêmes.

12.—Croire que ce que nos esprits bornés peuvent comprendre.

13.—Vivre comme si le moment, le temps, le jour étaient de peu d'importances.

14.—Estimer les gens pour quelques qualités extérieures, quand ce sont les qualités intérieures qui comptent.

La revue dit que ce sont là les quatorze erreurs de la vie. Il y en a d'autres. Néanmoins, si l'on réussissait à ne jamais tomber dans celles-là, ce serait un magnifique achèvement vers la perfection... qui ne peut être de ce monde.

Petite encyclopédie

J.X. Perrault mourut le 7
1905, âgé de soixante-huit ans.
L.O. DAVID
(Extrait d'un article
publié dans la presse
du 7 avril 1905)

Nouvelles de Saint-Jérôme et du Comté de Terrebonne

La Cie de Construction de
Saint-Jérôme, Limitée

Entrepreneurs-Général

General Contractors

CONSTRUCTION IMMEUBLE ADMINISTRATION

Edifice Marchand Tél. 61 298 rue Labelle

LA FETE ANUELLE
DES ENFANTS,
DIMANCHE

Dimanche prochain, le 16 décembre, pour la quatrième fois depuis la fondation de leur mouvement, les membres de la L.O.C. et de la L.O.C.F., organisent la "fête" des enfants... la fête de leurs enfants. Ce sera une belle fête de famille. Lisez, si vous le voulez bien, l'article qui suit, qui vous rappelle la fête de l'an dernier, et qui vous fera connaître un peu tout le bonheur que sème la L.O.C.

Certain soir de décembre 1944, il y avait beaucoup de joie chez les enfants dont le papa ou la maman — parfois les deux — appartenait à la Ligue Ouvrière Catholique. Leur "fête" avait eu lieu au cours de ce dimanche après-midi, et avait comporté, en plus d'un programme récréatif fort intéressant, approprié à leur âge et à leurs goûts, une distribution solennelle de cadeaux... par l'Enfant Jésus lui-même!

Aussi fallait-il entendre, dans les soixante et quelques foyers locistes de Saint-Jérôme, des conversations comme celles-ci, échos joyeux du bonheur indicible qui avait envahi le cœur de ces jeunes: "Elle est belle, n'est-ce pas, maman, ma poupée? Elle ferme ses petits yeux..." — "J'aime bien mieux une automobile, ça marche tout seul!" — "Bébé du haut de sa chaise haute, ne dit pas un mot: il est encore à l'âge où l'on ne dit pas un mot. Il n'est cependant pas indifférent au bonheur de ses frères et sœurs. Il est heureux lui aussi, avec son gros oursin, et dit sa joie sur toute la gamme des exclamations qui caractérisent cet âge."

Et comme la joie est communicative, et que le bonheur des enfants se réajuste sur les parents, il s'élève au foyer lociste tout un concert d'éloges à l'endroit de la fête si bien réussie: "Le petit Jésus avait-il l'air fin!" — "Ca vaut bien le Père Noël!" — "Où, parlons-en du Père Noël: il est entré pour toujours avec les membres de la L.O.C. Ah! si tout le monde voulait penser à son monde et enlever de l'esprit des enfants cette idée du Santa Claus ou du Père Noël. C'est bien plus chrétien de faire comprendre à nos petits que c'est l'Enfant Jésus qui donne tout: la vie, la santé... et les cadeaux!"

Pour concrétiser cette idée de l'Enfant Jésus, grand distributeur de cadeaux, les organisatrices de la fête ont bien du talent! L'Enfant Jésus entre en scène, précédé d'un chœur d'anges. Parfois même il est accompagné d'un page.

Plus d'un, j'en suis sûr, voudrait agir comme page, pour être près de l'Enfant Jésus et tenir la boîte mystérieuse qui contient les noms de tous les petits enfants. Plus d'une aussi voudrait, cette année, se faire ange pour acclamer le divin Enfant et l'escorter dans son entrée triomphale. N'est-ce pas, petite? — Oh! oui, j'aimerais bien cela faire un ange! — Peut-être serais-tu choisie si tu es bien obéissante à maman toute l'année! — Pour être obéissante, je le serai toute l'année... Le "pitit curé" nous l'a demandé dans son sermon.

Ce "pitit curé", selon l'expression qui circule encore dans la L.O.C., c'est un tout jeune enfant d'à peine dix ans, vêtu comme le véritable M. le curé, est monté

en chaire pour demander aux petits enfants d'être obéissants à leurs parents comme l'Enfant Jésus l'a toujours été envers Marie et Joseph; et *erat subditus illis*, d'ajouter le prédicateur, puisant dans saint Luc (ch. 11, v. 51) un texte à l'appui. Il y eut rappel. Pour un sermon, ce n'est pas banal!

Pour être complète, cette évocation de la fête de décembre 1944 devrait parler du sketch de Noël si magnifiquement rendu par nos jeunes "locistes", des chants, des déclamations et du discours — un véritable discours — de M. le chanoine E. Dubois, notre curé, qui semble avoir fort goûté cette fête enfantine.

Il y aura encore des choses semblables à la fête du 16 décembre, et les voir de ses yeux et les entendre de ses oreilles, c'est encore mieux que de les lire dans un compte rendu trop bref! Je vous y convoque! P. L.

(MA PAROISSE)

M. LE CHAN.
DUBOIS PARLE DES...

(suite de la première page)
Le Père Lacombe et celui qui deviendra Mgr Grandin, le premier évêque de Saint-Albert. L'évêque poulleux comme l'appelle Louis Veillat, "au cœur d'or" qui vous fait bien comprendre "que le froid brûle". On le prie à bas comme un saint.

Bientôt, s'ouvre un nouveau vicariat: Saskatchewan. L'abbé Thibault, le Père Lacombe sont les apôtres de cette région. La partie civilisée se remplit d'émigrés qu'il faut garder à la foi, la partie sauvage reste pauvre et dénuée de tout. Mgr Taché fut la grande figure de l'Ouest canadien. Il prend place à côté des Laval, des Brien et des Plessis. Ses luttas sont célèbres: lors de la révolte des Métis, on aurait épargné du sang et des millions de dollars si on avait suivi ses conseils. S'il n'a pu faire reconnaître aux français catholiques de ces contrées le droit complet à leurs écoles, à leur langue et à leur religion, il les a fait respecter. Il a le prestige d'un héros, inspire le respect qui entoure les saints.

2.—OREGON, COLOMBIE.....

En Oregon, Mgr Blanchet fonde la première mission. Mgr Magloire Blanchet appelle les Oblats à son aide. Bientôt, grâce au zèle du Père Chiron, la religion s'établit dans cette contrée.

En Colombie, Mgr Demers fonde la première paroisse. Avec l'aide de l'abbé Bolduc, ils évangélisent Vancouver, Victoria, une partie de la Colombie. Un collège s'ouvre, un hôpital, une école dirigée par les Sœurs de Ste-Anne se fondent. Un nouveau diocèse s'établit à New Westminster dont le titulaire est Mgr Durieu.

Nos missionnaires atteignent bientôt l'Alaska, c'est le travail des Jésuites, en particulier le Père Tosi. Travail excessivement difficile à cause du climat, de l'opposition schismatique russe et des sociétés bibliques riches et pourvues de tout. Les traitants ruinent la foi dans cette région. Trois communautés de femmes vivent dans ces régions glacées: Sœurs Grises, Sœurs de Ste-Anne et Sœurs de la Providence.

A LA FETE DES ENFANTS
DIMANCHE PROCHAIN

Voici une photographie prise l'an dernier, lors de la fête des enfants, à l'occasion de Noël. On voit la petite Huguette St-Louis qui reçoit une poupée des mains de l'Enfant-Jésus (personnifié par Louise Therrien). Le petit page est Robert Germain.

Ces mêmes scènes se dérouleront dimanche après-midi, dans notre paroisse. Les enfants, nombreux, iront chercher des cadeaux, non d'un vulgaire Père Noël, mais des mains de l'Enfant-Dieu, et cela dans une atmosphère qui dira aux petits la grandeur de la fête religieuse qu'est Noël.

Nous parlons de cette fête dans une autre colonne.

POUR
L'HIVER

Chapeaux, casquettes, gants, mitaines, bas, sous-vêtements, foulards, coupe-vent, parka, chandails, paletots, complets, chemises, cravates, pantalons, salopettes, gilets, pyjamas, robes de chambre, etc.

Mercerie et confection pour hommes et jeunes gens.

J. W. CYR

314, rue St-Georges Tél. 448 Saint-Jérôme



de Ste-Anne et Sœurs de la Providence. Au lac Témiscamingue et en Abitibi, les missionnaires supérieurs évangélisent dès 1836: Pères de Bellefeuille et Poiré. Les Oblats arrivent à leur aide, les belles paroisses du Témiscamingue et de l'Abitibi s'ouvrent. Ils se rendent bientôt à la Baie d'Hudson, sur la côte du Golfe et au Labrador. En 1882, préfecture du Golfe. En 1905, vicariat. Mgr Blanche, premier évêque.

3.—A L'ETRANGER:
Le Canada Apostolique: C'est le titre d'un livre précieux qui fera sans doute pardonner bien des choses à son auteur: Bourassa. En Chine, au Japon, aux Etats-Unis, aux Antilles, en Amérique du Sud, en Afrique, sous les feux de Ceylan comme aux glaces polaires, on trouve des missionnaires canadiens, 20 communautés d'hommes, 21 communautés de femmes se dévouant à l'évangélisation des diverses races de l'univers. C'est plus de 3,000 missionnaires qui ont pour devise: Conquérir des âmes à Dieu.

VAL MORIN

Les RR. Pères A. Bissonnette et J. Gagné de l'Ordre des Dominicains, ont prêché la retraite annuelle de la paroisse, tenue du 25 novembre au 2 décembre.

M. A. Vanier, ayant vendu sa ferme à M. R. Trudeau, de Montréal, s'est porté acquéreur du magasin de son frère, M. J.M. Vanier.

M. Robert Cloutier est revenu à Sun Valley Farm, après avoir suivi les cours d'hôtellerie à la Sapinière, de Val David.

La saison du ski débute plus tôt qu'à l'habitude et avec un meilleur entraînement par les années passées. Nos maisons de pension sont certaines d'une augmentation dans le nombre des visiteurs.

La pose de la nouvelle ligne téléphonique du Bell Telephone avance rapidement. On est présentement à poser les fils sur les poteaux.

DEMONSTRATION
CULINAIRE

La prochaine démonstration culinaire de l'Ecole Ménagère Régionale de Saint-Jérôme, aura lieu, mardi, le 18 décembre, à 7.30 h. p.m.

Un très joli menu de Noël sera, dans tous ses détails, confectionné sous les yeux des dames et des demoiselles, désireuses de donner à leur table de fiançailles ou de réunion de famille, le relief qui convient, à l'occasion de Noël.

Le menu sera complet, dans la note du jour, avec les décorations appropriées. La table sera servie.

A V I S

M. Emile Emond, demeurant au 129 rue St-Georges, à Saint-Jérôme, informe le public qu'il est le seul propriétaire de la forme EMOND & FRERES rembourrés. Il faut donc communiquer avec lui personnellement, pour tout travail ou toute réparation de meubles, etc.

(6 fs-14 déc.)

Où acheter du bon et du beau

à

bon marché

Chez HARRY

328 Saint-Georges,

Saint-Jérôme

LE CADEAU QUE
TOUTE FEMME
APPRECIERA.....

Une artistique bouteille de parfum, emballée avec goût, est le CADEAU dont rêvent les plus coquettes jérômiennes.

MESSIEURS

Ne l'oubliez pas, en faisant vos emplettes à la

Pharmacie René Dumouchel

313 rue Labelle Tél. 50 Saint-Jérôme

LES SOIREES RECREATIVES DES
CHEVALIERS DE COLOMB

La soirée du 19 novembre était sous la présidence de M. Joseph Forget, échevin de la ville de Saint-Jérôme. Les prix offerts par ce dernier ont été gagnés par Mme Odilias Beauchamp, Mme Wilfrid Levett et Mlle G. Hamel.

Voici les autres gagnants:

Mme Em. Gagnon
Mlle Marcelle Jacob
Mme Henri Dupras
Mme Georges Giraldeau
Mme Ed. Richer
Mme Bernard Desjardins
Mlle Marcelle Jacob
Mme Vincent Desjardins
Mme Lucien Casau
Mlle Bernadette Lévesque
Mme P. E. Dazé
M. Honoré Narbonne
Mlle R. A. St-Denis
Mlle R. A. Limoges
Mme Paul Richard
M. Louis Pelletier
Mme Henri Dupras
M. Albert Bouvrette
M. Léon Gagnon
M. Albert Bouvrette
Mme Arm. Pelletier
M. Marcel Cloutier
Mme P. E. Laframboise
Mme G. Boiteau
Mme Marcel Savage
Mme Fred Dupras
Mme Félix Raymond
M. Jos. Forest
Mme Vincent Desjardins
M. Albert Bouvrette

La soirée du 26 novembre était sous la présidence de M. Clovis Lecouedie, nettoyeur et teinturier, de la ville de Saint-Jérôme. M. Philippe Cyr a été l'heureux gagnant du prix offert par M. Lecouedie.

Les autres gagnants furent: Mlle Rolande Renaud
Mme Oct. Thériault
Mlle Olivette Thibault
Mme Jos. Cloutier
Mme Jos. Favelle
M. Maurice Bédard
Mlle Gilberthe Corbell
Mlle Georgianna Laliberté
Mme Albert Bouvrette
M. René Laroche
Mme Arc. Lecouedie
M. Aurèle Tessier
Mlle G. Lambert
M. Doriva Brideau
Mme F. X. Plouffe
Mlle Jacques Bohémier
Mlle Rolande Renaud
Mlle D. D. Desjardins
Mlle Yvette Lambert
Mlle Yvette Rouleau
M. J. H. Guay Perras
Mme J. E. St-Denis
M. Paul Pelletier
Mme Adrien Proulx
M. J. H. Guay Perras
M. J. Lavetiere
M. Marcel Charette
Mlle G. Laliberté
M. Henri Renaud
M. Moïse Palment
Mlle G. Collette

M. J. Bélanger
Mme G. E. Hamel, Sr.
Mlle Noëlla Martin
M. Geo. Gagnon
Mme Lambert
Mme L. Lavetiere
Mlle L. Laliberté

La soirée du 3 décembre était sous la présidence de M. J.H. Guay Perras, propriétaire du Petit Canadien. Le prix offert par ce dernier a été gagné par Mlle Gisèle Robert.

Les autres gagnants furent: M. Roger Lambert
Mlle Noëlla Martin
Mme Joseph Knebel
Mme Ferdinand Cyr
Mme Armand Pelletier
Mme Lionel St-Louis
Mme Paul Richard
Mme Laurier Carrière
Mme Eugène Savage
M. Roméo Labelle
M. Honoré Narbonne
Mme H. Leduc
Mme F. Labonté
Mme Jos. Knebel
Mlle Alice Desmarteau
Mme Louise Laumon
M. C. Brunet
Mlle Noëlla Martin
M. Jacques Rouleau
M. Gustave Massé
Mlle R. A. Limoges
M. Gabriel Jacob
M. Paul Pelletier
Mlle R. Martin
Mlle A. Hébert
Mlle R. Martin
Mme Gustave Massé
M. Wilfrid Levett

La soirée du 10 décembre fut sous la présidence de M. Fernand Favelle, marchand de fruits. Le prix offert par ce dernier a été gagné par M. Arcadius Lecouedie.

Les autres gagnants furent: M. Gaston Brière
M. Eugène Chartrand
Mlle Gisèle Beauchamp
Mme Arc. Lecouedie
Mme Joseph Villeneuve
M. Armand Roby
Mlle Aurèle Richard
Mme Marcel Ménard
Mlle C. Beauchamp
M. V. Durand
Mlle Alice Desmarteau
M. Armand Goupil
Mme Charles Laroque
M. G. E. Hamel, Sr.
Mlle Ghislaine Hamel
M. A. Gingras
M. Jacques Bisson
Mme Georges Giraldeau
Mme A. St-Urban
Mlle Marguerite Boiteau
Mme Edras Nadon
Mme Charles Laroque
Mme Marcel Ménard
Mlle Lucienne Proulx
M. René Martineau
Mme Conrad Bellerose
Mme O. Rouleau
Mme Gustave Pilon
Mme Marcel Bohémier

LE MONT SAINT-LOUIS VISITE
LE SAINTE-AGATHE DIMANCHE

Le club de hockey du Mont-St-Louis, dirigé par le R. Frère Urbain, se rend à Sainte-Agathe, dimanche, pour rencontrer à l'Aréna de cette dernière ville la puissante équipe du Sainte-Agathe.

Certes les joueurs monténois voudront remporter la victoire, n'ayant pas oublié la défaite que leur infligeait le Sainte-Agathe le 14 janvier dernier, à Sainte-Agathe, au compte de 5 à 3, et la défaite subie au Forum de Montréal, par le score de 1 à 0, le 10 mars dernier.

Voici la composition du club monténois: buts: G. Bonneau et R. Tourangeau; centres: G. Lapointe, G. Labonté et M. Bibeau; ailes droites: M. Laporte, M. Grégoire et Jacques Martin; ailes gauches: L.C. Denault, C. Ranger et G. Grenier; défenseurs: A. Charest, G. Dubois, R. Rouleau et A. Cadieux.

Certes les gars du géant Duhamel, de Sainte-Agathe, ont une rude tâche sur les bras, mais comme ils ont remporté la victoire sur le camp militaire de Saint-Jérôme, dimanche dernier, par le compte de 3 à 2, ils espèrent bien mater les ambitions des collégiens monténois.

Le Club Ste-Agathe qui remporta l'hiver dernier le championnat des Laurentides, joue à l'Aréna de Sainte-Agathe tous les jeudis soirs et tous les dimanches après-midi. Tout club de la région intéressé à rencontrer le Sainte-Agathe pourra s'adresser à Henri Foucault, casier postal 544, Ste-Agathe, ou téléphoner à Sainte-Agathe 687-W.

Téléphone: 953-W
Tous les jours 9 h. à MIDI — 2 à 6 h. p.m.
VENDREDI SOIR 9 a.m. à 9 p.m.
Le soir sur demande

André Racine, O.D.

Spécialiste — Optométriste

Membre de la Société d'Optométrie Analytique de Montréal

316, rue Saint-Georges Saint-Jérôme

FEU - VOL - VIE - ACCIDENT - MALADIE

Pelletier & Lelièvre Enrg.

Assurances Générales
IMMEUBLES

Tél. 952

304 A, rue St-Georges

SAINT-JEROME

LES VERTUS
DU RENARD

Le renard est devenu proverbial: son nom est synonyme d'astuce ou de ruse, et sa réputation est peu enviable. Il a pourtant des qualités, des vertus même d'après un homme qui l'a admirablement observé. Écoutons donc ce qu'il en dit pour porter un jugement équitable.

La seule passion qui fasse oublier au Renard une partie de ses précautions ordinaires, c'est la tendresse pour sa famille: la nécessité de la nourrir, lorsqu'elle est enfermée dans le terrier, rend le père et la mère, surtout celle-ci, plus hardis qu'ils ne le sont pour eux-mêmes, et cet intérêt pressant leur fait souvent braver le péril. Les chasseurs savent bien profiter de cette tendresse du Renard pour sa famille. La communauté de soins et d'intérêts suppose une sorte de morale dans l'amour, et des affections qui s'étendent au-delà des besoins physiques proprement dits. Ces animaux familiarisés avec des scènes de sang n'entendent pas sans être émus les cris de leurs petits souffrants. Les poules ont sans doute le droit de ne pas les regarder comme des animaux compatissants, mais leurs femelles, leurs enfants, et même tous ceux de leur espèce, n'ont pas du moins à s'en plaindre. Cette tendre inquiétude qui porte la renarde à s'occuper elle-même la rend infiniment attentive à tous les dangers qui peuvent menacer ses petits. Si quelque homme approche du terrier, elle les transporte pendant la nuit suivante; et elle est souvent exposée à déloger ainsi, parce que, dans ces temps, les Renards signalent leur voisinage par des ravages plus grands, et qu'on est plus intéressé à s'en défendre.

C.G. LEROY

vu des naturalistes anglais cités précédemment. Les insectes n'ont le plus souvent qu'une vie adulte très courte, un été en général, c'est-à-dire 3 ou 4 mois: beaucoup ne vivent qu'un mois. Certains Orthoptères semblent vivre quatre ou cinq ans; mais les Ephémères ne vivent guère plus de douze heures, et les Palingénies femelles n'ont pas une existence femelle de plus de deux ou trois heures.

Aucun papillon ne semble vivre plus d'un an, et cela n'a lieu qu'exceptionnellement: les insectes de ce groupe naissent en mai-juin, pour mourir en septembre-octobre. Mais la vie larvaire peut être très longue: d'après C.V. Riley, elle peut, pour une sauterelle, la Cicada septennaria, atteindre dix-sept ans (d'où son nom).

Les mollusques d'eau douce ou de terre ont une vie assez courte, trois, quatre ou cinq ans. Mais la Tridacne géante doit vivre de soixante à cent ans; les Céphalopodes peuvent atteindre dix, vingt ans, ou plus encore.

Henry de VARIGNY

PETITES
ANNONCES

SHOW CASE A VENDRE
A vendre, un show-case, avec lumière à l'intérieur et portes glissantes dont une face en miroir. Dimensions: 10 pieds de long, 2 pieds et demi de large et trois pieds et demi de hauteur. S'adresser à la Pharmacie Dumouchel, 313 rue Labelle, Tél. 50, Saint-Jérôme.

"VIGORINE"
Vigorine est recommandée pour les hommes qui souffrent d'insuffisance de vitalité, de débilité nerveuse, d'épuisement cérébral et physique. Donne une nouvelle énergie et vigueur. Tonifie et arborise tout le système nerveux. Traitement de 15 jours, \$1, la boîte. S'adresser à René Dumouchel, pharmacien, Saint-Jérôme.

LES TABLETTES SLENDOR
Les tablettes "Slendor" sont \$5.00. Vous adresser pour informations à la Pharmacie Prudhomme, Saint-Jérôme.

AVIS AUX OFFICIERS
A vendre, un "great coat", grandeur 38. Bonnes conditions. Il n'a été porté qu'une saison et il est en parfait état. S'adresser à 5935 Christophe Colomb, Tél. DO 59 78, Montréal.

COMMANDEZ VOS
POUSSINS
Commandez immédiatement les poussins dont vous avez besoin, tous approuvés par le gouvernement, et obtenez ainsi un escompte sur commandes faites à bonne heure. Chaque spécimen a subi l'épreuve du sang et porte la marque d'approbation du gouvernement. Écrivez pour notre liste de prix 1946 et pour notre catalogue français. S'adresser à MONKTON POULTRY FARM, MONKTON, Ontario. (7 déc. - 4 fois)

POUR OUIE DEFECTUEUSE
Avez-vous de la peine à entendre? L'huile Leonard a été d'un très grand concours pour les personnes souffrant de surdité partielle et de bruits dans la tête causés par le catharre. \$1.00. S'adresser à La Pharmacie René Dumouchel, St-Jérôme.

CAMION A VENDRE
A vendre, camion International, 2 tonnes, avec pompeuse. Bons pneus. En très bon ordre. S'adresser à 4 rue Laviolette, Saint-Jérôme, pour toute information additionnelle. Tél. 337.

OPTOMETRISTE
SPECIALISTE

HENRI J. LEJOUR, O.D.

Ex-Optométriste
de l'hôpital Notre-Dame
MontréalHeures de bureau:
9.30 a.m., à 7. p.m.
et sur rendez-vous

298 ST-GEORGES

TEL. 117

ST-JEROME

PHARMACIE
WILFRID PRUD'HOMME

La pharmacie la mieux assortie du district

Chocolats Laura Secord

Ordonnances de Messieurs les Médecins

remplies avec soin

PRODUITS REXALL

Agence des Produits de Beauté

"Mireille", "Harriett", "Hubbard", "Ayer"

Elizabeth Arden et Barbara Gould

Commandes postales exécutées avec soin

Service rapide de deux messagers

TELEPHONES: 558 et 559

341, rue Saint-Georges,

Saint-Jérôme

Voisin du marché